UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE

GUIDE DES ÉTUDES
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

2014 - 2015

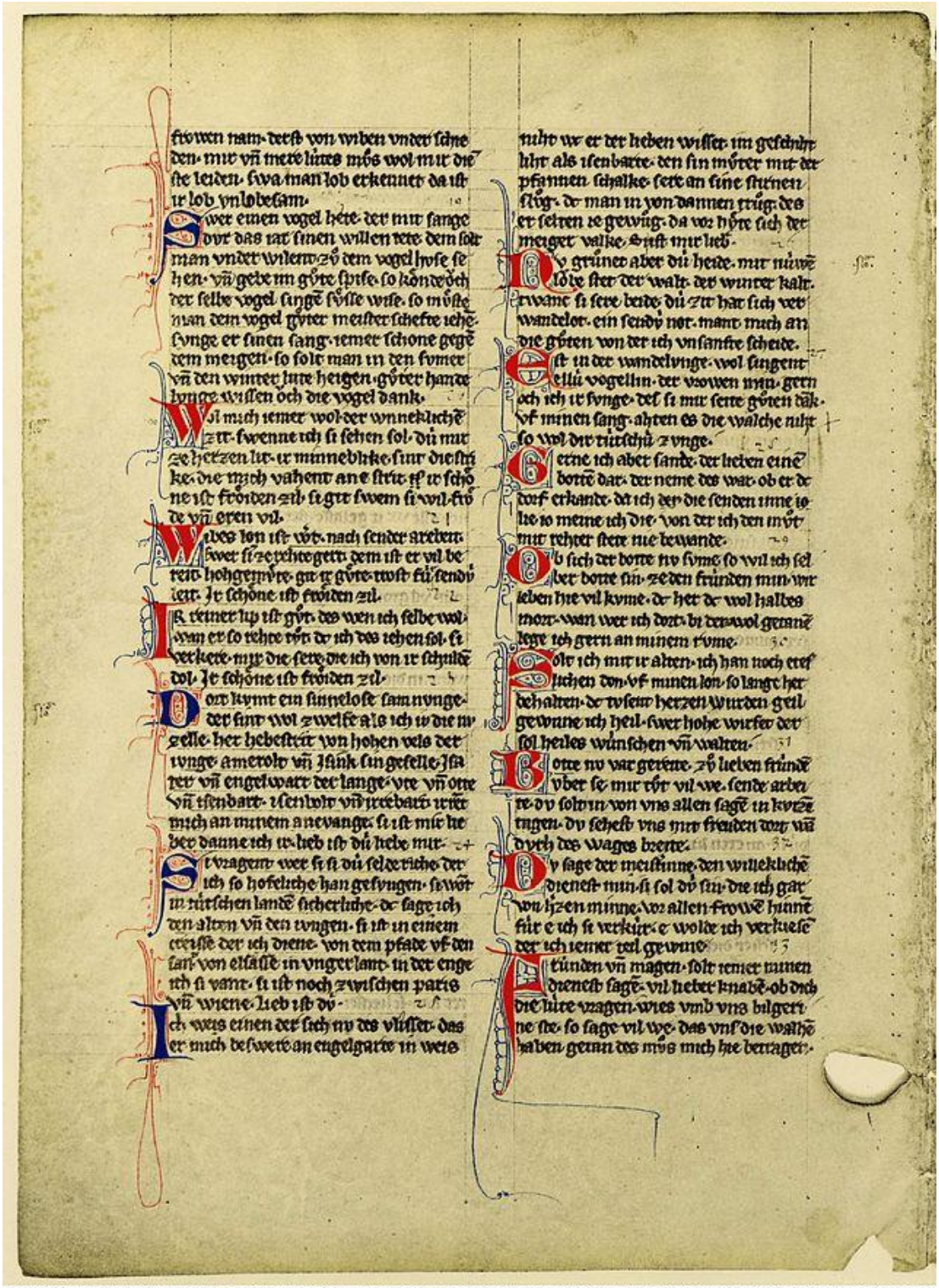

© 2004 Copyright Universitätsbibliothek Heidelberg, Plöck 107-109, D-69117 Heidelberg, mailto:Digitalisierung@ub.uni-heidelberg.de

Couverture : Codex Manesse

Le codex Manesse, composé de 426 folios, est un manuscrit de poésie lyrique qui sur plus de 700 pages contient les textes de chansons d'amour courtois composées en allemand médiéval.

Le codex a été compilé et illustré vers 1310, avec des compléments jusqu'en 1340, probablement à la demande de la famille Manesse, patriciens de Zurich. Les enluminures seraient l'œuvre de plusieurs artistes anonymes. Le manuscrit fait maintenant partie des collections de la bibliothèque de l'Université de Heidelberg.

TABLE DES MATIÈRES

I. Présentation générale de l'Université du Littoral – Côte d'Opale 2
1. Historique 2
2. Organigramme 2

II. Le Département d'Histoire 3
1. Un mot de bienvenue 4
2. Vos interlocuteurs à l'université 4
3. Inscriptions 5
4. Les formations dispensées et les enseignants responsables 5
5. Le tutorat 5
6. Centre des langues anciennes et modernes 6
7. Certificat de compétence en langue de l'enseignement supérieur, CLES 6
8. Centre de ressources en bureautique : Certificat d'informatique et d'internet 7
9. Projet Professionnel Personnalisé 8
9. Stages 8
10. Insertion professionnelle 9
11. E.C.T.S. : *European Credit Transfer System* 10
12. Débouchés 10

III. Calendriers & Modalités de contrôle des connaissances 11
1. Calendrier général & hebdomadaire 12
2. Modalités de contrôle des connaissances 13

IV. Guide de la LICENCE 1ère année 17
1. Programme des enseignements 18
2. Fiches des enseignements 19
3. Modalités d'examens 27

V. Guide de la LICENCE 2e année 28
1. Programme des enseignements 29
2. Fiches des enseignements 30
3. Modalités d'examens 38

VI. Guide de la LICENCE 3e année 39
1. Programme des enseignements 40
2. Fiches des enseignements 43
3. Modalités d'examens 54

VII. MASTER 1 & 2 55
1. MASTER 1ère année 56
2. MASTER 2ème année 57

VII. MASTER Pro MEÉF 58
1. CAPES 59
2. Formation 60
3. Autres concours 61

VIII. LA VIE ESTUDIANTINE À BOULOGNE-SUR-MER 62
1. Unité labellisée de citoyenneté opérationnelle (*U.L.C.O.*) 63
2. Les Bibliothèques 64
3. La Maison de la Recherche 66
4. CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires 66
5. La Maison de l'Étudiant 66
6. Aides Financières 68
7. Emploi 70
8. Atelier culture 70
9. Sport 71
10. S.U.A.I.O.I.P. : Service Universitaire d'Accueil Information, Orientation et Insertion Professionnelle 71
11. L'Informatique 72
12. CUEEP-Littoral – Centre de Formation 72
13. O.D.E.S.S.E. : Observatoire du Devenir Étudiant et du Suivi Statistique de l'Établissement. 73

http://histoire.univ-littoral.fr/

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ULCO

1. L'Historique

L'Université du Littoral - Côte d'Opale (ULCO) a vu le jour à la rentrée universitaire 1992-1993 à partir d'un noyau préexistant d'antennes des universités de Lille I & III. C'est une jeune université créée par le plan « Universités 2000 ». Sa structure est originale. En effet, l'ULCO est une université multipolaire : si son siège est situé à Dunkerque, les quatre villes d'implantation (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque, Saint-Omer) proposent des formations différentes et disposent chacune d'un Centre de Gestion Universitaire (C.G.U.).

2. L'Organigramme

http://www.univ-littoral.fr/universite/organisa

Rectorat de l'Académie de Lille
Chancelier des universités :
Jean-Jacques POLLET

Université du Littoral - Côte d'Opale
Président : Roger DURAND

Vice-président du Conseil d'Administration (C.A.) Hassane SADOK

Vice-président du Conseil Scientifique (C.S.) Robin BOCQUET

Vice-président du Conseil des Études et de la Vie Universitaire (C.E.V.U.) Sabine DUHAMEL

Vice-président en charge des projets structurants, de la stratégie et des moyens : Joseph JEANFILS

Vice-président en charge des relations avec les territoires, le monde industriel et économique Edmond ABI-AAD

Vice-président en charge des ressources humaines Jean-Charles NOYER

Vice-président en charge des relations internationales Carl WETTERS

Vice-président Etudiant
Thomas HEMBERT

Bibliothèque
de l'Université du Littoral – Côte d'Opale
BULCO
Directeur : Eric LAMS

La section de Boulogne-sur-Mer (BU)
Conservateur : Alessio BIONDO

Les 4 Conseils de Gestion Universitaire :
(Boulogne, Calais, Dunkerque, Saint-Omer)
(C.G.U.)

La Maison de la Recherche en Sciences humaines, juridiques et sociales : Dir. Bruno BETHOUART

Laboratoire de Recherche
Histoire, Langues, Littératures & Interculturel - HLLI
Dir. Jacqueline BEL

Directeur du C.G.U.
de Boulogne :
Thierry RIGAUX

Les Conseils de Département
Le Conseil de Département d'Histoire

Directeur : Eric ROULET

Les élus étudiants

Trois élus étudiants vous représentent au Conseil de Département.

Pour les contacter, renseignez-vous auprès des panneaux d'affichage ou du secrétariat pédagogique.

Pour connaître les étudiants élus dans les autres conseils, renseignez-vous au secrétariat pédagogique.

Le Conseil d'Administration (C.A.)
Le C.A. de l'Université est composé de membres enseignants, administratifs élus pour 4 ans, et d'étudiants élus pour 2 ans.
Il vote le budget et les orientations générales de l'établissement.

- **Le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (C.E.V.U.)**
  Le C.E.V.U. est composé de membres enseignants et administratifs élus pour 4 ans, et d'étudiants élus pour 2 ans.
  Son rôle est notamment de concevoir le calendrier universitaire, de valider les modalités de contrôle des connaissances et d'élaborer l'organisation des enseignements.

- **Le Conseil Scientifique (C.S.)**
  Le C.S. a pour principale mission de développer les activités de recherche de l'U.L.C.O.

- **Le Conseil de Gestion Universitaire (C.G.U.)**
  Le C.G.U. de Boulogne a en charge la gestion logistique et administrative du pôle universitaire Boulonnais.

- **Le Conseil de Département (C.D.)**
  Le C.D. vote le budget du département et prépare le programme des enseignements. Il participe aussi, dans la limite de ses attributions, à la vie universitaire au sein du département.

II

LE DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

II. LE DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

1. UN MOT DE BIENVENUE

Le département d'Histoire de l'Université du Littoral - Côte d'Opale vous souhaite la bienvenue dans cet établissement à taille humaine. Nos effectifs relativement modestes nous permettent, en effet, un meilleur suivi des étudiants, dans un cadre convivial et propice aux études (le bâtiment, du XVIII^{e} siècle, est un ancien séminaire et un ancien musée). De plus, la disponibilité des enseignants et la proximité des bibliothèques mettent tous les atouts de votre côté. Alors, bonne rentrée et bon courage !

2. VOS INTERLOCUTEURS À L'UNIVERSITÉ

Les enseignants :

Bruno BÉTHOUART (PR) Histoire contemporaine
François BONINI (CC) Didactique Français
Christian BORDE (MCF) Histoire contemporaine
Corinne BOULINGUEZ (ATER) Histoire ancienne
Florent COLLART (CC) Grec ancien
Danielle COURTEMANCHE (MCF) Histoire médiévale
Bruno DURIER (PRAG) Latin
Alban GAUTIER (MCF) Histoire médiévale
Daphné GONTIKA (MCF) Histoire ancienne
Mickaël HÉNOCQ (PRAG) Géographie
Isabelle HEMBERT (PRAG) Anglais
Vincent HERBERT (MCF) Géographie
Christine JÉHANNO (MCF) Histoire médiévale
Anthony JOUVENEL (PRAG) Géographie
Nathalie LEPRÊTRE (CC) Expression écrite et orale
Agathe LEYSSENS (CC) Histoire contemporaine
Gaëlle MAILLY (CC) Didactique des mathématiques
Sébastien MARTIN (ATER) Histoire moderne
Yannick MEVEL (CC) Didactique histoire et géographie
Joëlle NAPOLI (PR) Histoire ancienne
Sébastien NOFFICIAL (CC) Histoire contemporaine
Jean-Louis PODVIN (PR) Histoire ancienne
Jean-Philippe PRIOTTI (MCF-HDR) Histoire moderne
Éric ROULET (MCF-HDR) Histoire moderne

Le personnel administratif :

Le secrétariat pédagogique :
Catherine WADOUX
Yann DELCLOQUE

Centre de ressources informatiques :

Dominique MARQUANT (Technicien)
Karine SILINI (MCF)
Jean-Claude VERLIE (PRCE)

N.B : Les noms des enseignants sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications. Les noms des enseignants en langues et en activités sportives seront communiqués à la rentrée.

Les sigles

ATER :	Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche
CC :	Chargé de Cours
HDR :	Habilité à diriger des recherches
PRCE :	Professeur certifié
PRAG :	Professeur agrégé
MCF :	Maître de Conférences
PR :	Professeur des Universités

3. LES INSCRIPTIONS

L'**inscription administrative** est annuelle : *elle s'effectue dans un parcours de formation*, conformément aux dispositions nationales.

L'**inscription pédagogique** est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

Les **dossiers d'inscription** sont à retirer à l'Accueil du Centre Universitaire Saint-Louis dès la fin du mois de juin. Une date de rendez-vous, à respecter, vous est alors fixée. Pour vous inscrire, veuillez vous rendre au centre Saint-Louis, muni des pièces suivantes :

- le dossier d'inscription complété
- une pièce d'identité
- la photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale
- un chèque bancaire ou postal
- 4 photos d'identité
- l'avis conditionnel d'attribution de bourses

NB : Les bacheliers de l'année, grâce à la pré-inscription obligatoire par internet (**http://www-scol.univ-littoral.fr**), recevront leur dossier d'inscription à domicile.

Le **nombre d'inscriptions** sur l'ensemble du niveau **Licence** est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études.
- le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires.
  - la dérogation pour année supplémentaire concerne les étudiants n'ayant validé aucun semestre dans l'année d'études en cours, au- delà de la 2ème inscription administrative.
  - Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins et ceux qui ont déjà validé un niveau Licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Le **nombre d'inscriptions** en **Master** n'est pas limité.

Les conditions d'inscription dans chaque année d'études sont définies dans le chapitre « Progression »[1]

4. LES FORMATIONS DISPENSÉES ET LES ENSEIGNANTS RESPONSABLES

LICENCE 1, 2, 3

- Responsable de la **LICENCE 1** — Christian BORDE
- Responsable de la **LICENCE 2** — Daphné GONTIKA
- Président du Jury de la **LICENCE 1 & 2** — Éric ROULET
- Responsable de la **LICENCE 3** — Éric ROULET
- Président du Jury de la **LICENCE 3** — Bruno BÉTHOUART

MASTER RECHERCHE I -II

- Responsable du **MASTER I & II** — Joëlle NAPOLI
- Président du Jury du **MASTER I & II** — Jean-Philippe PRIOTTI

MASTER ENSEIGNEMENT I -II

- Responsable du **MASTER I** — Jean-Louis PODVIN
- Responsable du **MASTER II**
- Président du Jury du **MASTER I** — Jean-Louis PODVIN
- Président du Jury du **MASTER II**

DOCTORAT

- Durée : 3 à 4 ans. Limite maximale autorisée à 6 ans après dérogation.
- Responsable du **DOCTORAT** — Bruno BÉTHOUART

ERASMUS

- Responsable du programme Erasmus (mobilité internationale des étudiants) — Alban GAUTIER

5. TUTORAT

Le **tutorat d'accueil** a comme but de faciliter l'arrivée des nouveaux étudiants en L1 : il vous aidera à découvrir l'université et ses services, mais aussi à évaluer les difficultés que vous pouvez rencontrer dans vos études.

Le **tutorat d'accompagnement** consiste en une aide individualisée offerte aux étudiants de première et deuxième année de Licence qui le désirent : trois tuteurs (étudiants de Master ; 2 pour le L1 et 1 pour le L2) sont à votre disposition : ils vous apporteront des conseils méthodologiques et vous feront profiter de leur expérience au sein de l'université. Tous les étudiants ont le droit de fréquenter ce tutorat, mais sont surtout **très fortement incités à le fréquenter les étudiants en difficulté**.

[1] Voir ci-dessous *Modalités de contrôle des connaissances*, p. 13.

6. CENTRE DE LANGUES ANCIENNES ET MODERNES http://crl.univ-littoral.fr/

L'enseignement des langues pour non-spécialistes via le "Centre de Langues" du Département de Langues, a commencé à la rentrée 2000-2001. En fonction des exigences du diplôme préparé, de ses acquis et de ses objectifs, l'étudiant pourra poursuivre l'étude de langues commencée dans le secondaire et/ou débuter l'apprentissage de langues en grand débutant :

- Poursuite d'études en : Allemand, Anglais, Espagnol
- Grand débutant en : Allemand, Anglais, Chinois, Espagnol, Italien, Néerlandais, Grec, Latin.

Les cours seront communs à plusieurs formations et les étudiants regroupés par niveau.

Les capacités en langues seront évaluées au moyen d'un Contrôle Continu pour les étudiants non-salariés ; les étudiants salariés pourront s'inscrire à l'examen terminal.

Les Unités de Langue (U.L.) acquises seront capitalisables et les étudiants auront de plus la possibilité de se présenter à l'examen de **Certification en Langue** à tout moment de leur parcours :

- Certifications de l'Institut Gœthe (Allemand)
- Cambridge, TOEIC (Anglais)
- Certifications de l'Institut Cervantes de la Chambre de Commerce (Espagnol)
- Diplôme de Compétence en Langues du Centre Montebello (Italien)
- Certificat de l'Union de la Langue Néerlandaise (Néerlandais)
- Certification de l'ULCO (Latin)

7. CERTIFICAT DE COMPÉTENCE EN LANGUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : CLES 1 et 2 http://www.univ-littoral.fr/formation/cles.htm

Véritable supplément au diplôme, le **CLES** permet aux étudiants inscrits dans une université française d'attester de leur niveau de compétence en langue. Le CLES est une certification **nationale et publique proposée gratuitement**

- Aux étudiants spécialistes d'autres disciplines que les langues,
- Aux étudiants de LEA (quelle que soit la langue choisie),
- Aux étudiants de LCE, s'ils composent dans une langue qui ne relève pas de leur spécialité.

Le CLES s'articule sur les échelles de référence du Cadre Européen Commun de Référence : l'ULCO vous propose de valider un niveau B1 européen (CLES 1) ou un niveau B2 européen (CLES 2) en **ANGLAIS, ALLEMAND, ou ESPAGNOL**. Il s'agit d'une certification complète testant toutes les compétences : compréhension de documents sonores / compréhension de documents écrits / production écrite / production orale.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un CLES 1 pour pouvoir s'inscrire à un CLES 2 ; un étudiant (de L1, L2, L3, Master et doctorat) peut, lors de la même année universitaire, essayer de valider un CLES 1 et un CLES 2 dans les langues de son choix (parmi celles que l'ULCO propose). Il est possible de passer le CLES dans d'autres langues (arabe, chinois, grec moderne, italien, néerlandais, polonais, portugais et russe) sous certaines conditions.

Qui doit obtenir une certification en langues étrangères ? * Tous ceux qui souhaitent faire état de leur niveau de langue (par exemple dans la préparation d'un échange Erasmus).

* Les étudiants en Master : les textes officiels stipulent que le diplôme de Master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère (certification CLES ou autre certification équivalente).

* Les candidats aux concours de recrutement aux carrières d'enseignant : pour être nommé fonctionnaire stagiaire (CRPE - CAPES - Agrégation - CPE), il faut justifier du certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur de deuxième degré (CLES 2) ou de toute autre certification équivalente (au moins au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues). Il existe deux principaux cas de dispense : (1) les étudiants de Master dont la formation inclue un enseignement en langue étrangère avec crédit ECTS sont dispensés si leur note est supérieure ou égale à la moyenne (2) les titulaires d'un diplôme sanctionnant au moins deux ans dans le domaine des langues étrangères sont également dispensés.

Comment s' inscrire ? L'inscription se fera directement en ligne. La procédure à suivre vous sera expliquée au cours de l'année universitaire via le site web et le portail de l'ULCO. Un affichage par les secrétariats pédagogiques annoncera également l'ouverture et la clôture des inscriptions ; le respect des dates qui seront annoncées ultérieurement est impératif.

CLES et bonus À partir de l'année 2012-2013, les candidats au CLES obtiendront un bonus en cas de validation d'au moins deux compétences. Le tableau ci-dessous présente les différents cas de figure.

CLES 1	Bonus	CLES 2	Bonus
CLES validé (4 compétences)	16	CLES validé (4 compétences)	19
3 compétences validées	13	3 compétences validées	16
2 compétences validées	11	2 compétences validées	13
1 compétence validée	0	1 compétence validée	0
0 compétence validée	0	0 compétence validée	0

En quoi les épreuves consistent-elles ?

CLES 1 : l'épreuve s'appuie sur la thématique générale d'un étudiant se préparant à un séjour à l'étranger ; les situations évoquées testent les compétences en anglais, allemand ou espagnol « pratique » (comment téléphoner, trouver à se loger, contacter une université, trouver un stage, etc…). A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une lettre ou un courriel et il enregistre enfin deux messages téléphoniques dans la langue cible en laboratoire de langue. L'épreuve dure 2 heures.

CLES 2 : l'épreuve, qui consiste également en un « scénario » dans lequel un rôle est attribué au candidat, s'appuie sur des thèmes plus généraux (sujets de société) où l'étudiant doit montrer qu'il sait restituer, présenter et exposer des arguments. A l'issue des épreuves de compréhension orale et écrite, le candidat doit rédiger une synthèse (de 250 à 300 mots) puis tenir un rôle dans une interaction orale entre deux ou trois candidats : il s'agit donc de défendre un point de vue, en liaison avec le scénario proposé. L'épreuve dure au total 3 heures.

Comment se préparer au CLES ? **www.certification-cles.fr**

Les épreuves de la certification étant fondées sur l'évaluation des compétences langagières, un travail régulier sur les compétences (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale et interaction orale) en cours de langue et/ou en autoformation dans un centre de ressources en langues reste l'approche à privilégier pour se présenter à un niveau de CLES.

Dans chaque CGU des séances de présentation du format de l'épreuve sont proposées avant la passation ; il est fortement recommandé de les suivre pour voir augmenter ses chances de réussite.
En consultant le site national : www.certification-cles.fr, vous aurez accès à de nombreuses informations et statistiques, et surtout à des exemples de sujets corrigés : ce sont là les seules « annales » disponibles.

Dates des épreuves au CLES 2013-2014

CLES 1 : espagnol & allemand : 01/02/2014 - anglais : 08/02/2014
CLES 2 : espagnol & allemand : 03/04/2014 - anglais : 05/04/2014

CONTACTS

* CGU BOULOGNE : Responsable : Jean-François Brouttier
Secrétariat :
cles.boulogne@univ-littoral.fr

* CGU CALAIS : Responsable : Robin Adams-Mayhew
Secrétariat : Audrey PIGERRE (03 21 46 36 00), bâtiment C, à côté du secrétariat pédagogique.
accueil.CGU-Calais@univ-littoral.fr

* CGU DUNKERQUE : Responsable : Franck Vindevogel
Secrétariat LEA :
LEA.Dunkerque@univ-littoral.fr

* CGU ST OMER : Responsable : Séverine Bouteiller
Secrétariat : Magali NION (03.21.38.87.06), IUT de St Omer/Longuenesse, 1er étage.
scolarite-so@univ-littoral.fr

8. CENTRE DE RESSOURCES EN BUREAUTIQUE : Certificat d'informatique et d'internet

L'ULCO a mis en place un apprentissage des outils bureautiques « à la carte ». Au cours de son cursus universitaire, l'étudiant doit pouvoir acquérir la maîtrise des outils bureautiques, savoir-faire indispensable à l'entrée dans la vie professionnelle.

Le **Certificat informatique & internet** est un **certificat national**.

* Le *Niveau 1* en Licence atteste les compétences dans la maîtrise des outils informatiques et des technologies d'information et de la communication. Il vous permet d'acquérir des compétences utiles à la poursuite de vos études et à l'entrée dans la vie professionnelle.

* **Étudiants de Licence 1 :**
Les étudiants de L1 (TD P 101 & TD P 102) doivent suivre le : Certificat d'informatique et d'internet
Renseignements et modalités d'inscription au C2i niveau 1 sur http://c2i.univ-littoral.fr

Modalités de certification du Certificat d'informatique et d'internet **niveau 1**

- ***Organisation des cours niveau 1***
Nb d'heures en présentiel : 24 h TD sur un semestre.
Travail en autonomie : Dossier Numérique de Compétences (DNC) à réaliser
Compétences visées : Renforcer les compétences nécessaires à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Contenu :

- Travailler dans un environnement numérique évolutif

• Organiser un espace de travail complexe ; • Sécuriser son espace de travail local et distant ; • Tenir compte des enjeux de l'interopérabilité ; • Pérenniser ses données

- Être responsable à l'ère du numérique

• Maîtriser son identité numérique privée, institutionnelle et professionnelle ; • Veiller à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel ; • Être responsable face aux réglementations concernant l'utilisation de ressources numériques ; • Adopter les règles en vigueur et se conformer au bon usage du numérique.

- Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques

• Structurer et mettre en forme un document ; • Insérer des informations générées automatiquement ; • Réaliser un document composite ; • Exploiter des données dans des feuilles de calcul ; • Préparer ou adapter un document pour le diffuser

- Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique

• Rechercher de l'information avec une démarche adaptée ; • Évaluer les résultats d'une recherche ; • Récupérer et référencer une ressource numérique en ligne ; • Organiser une veille informationnelle.

- Travailler en réseau, communiquer et collaborer

• Communiquer avec un ou plusieurs interlocuteurs ; • Participer à l'organisation de l'activité en ligne d'un groupe ; • Élaborer une production dans un contexte collaboratif.

Modalités d'évaluations

1ère session : Le **Dossier Numérique de Compétences**, DNC, et les différentes épreuves sont obligatoires
Pour 25% : DNC composé de diverses productions dont au moins une présentation
Pour 25% : Épreuve 1 Épreuve pratique à mi-parcours (~ 1h) : Tableur
Pour 25% : Épreuve 2 Épreuve pratique terminale (~ 1h) : Traitement de texte
Pour 25% : Épreuve QCM Épreuve théorique terminale (~ 30 min)

2ème session :

En fonction de ses résultats, le candidat pourra choisir de compléter son DNC ou de repasser certaines épreuves.

À travers le DNC et les différentes épreuves, l'étudiant aura la possibilité de valider les compétences nécessaires à l'obtention du certificat informatique et internet niveau 1.

À travers le DNC et les différentes épreuves, l'étudiant aura la possibilité de valider les compétences

9. PROJET PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

http://www.univ-littoral.fr/profils/docs/communiques_dossiers/dossier_14_licences.pdf

Le but du PPP est d'aider à construire un ou plusieurs projets professionnels viables et réalisables en tenant compte du marché de l'emploi et évidemment de leur orientation professionnelle.

Les étudiants suivent chaque année un module PPP de la L1 au M2 :

- En L1, l'étudiant est sensibilisé sur la diversité des métiers possibles en fonction de sa formation au travers des conférences réalisées par des professionnels.
- En L2, l'étudiant travaille sur l'identification de ses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être) et ainsi définir la poursuite d'études.
- En L3, l'accent est mis sur la recherche de stage (un stage est désormais obligatoire dans le cursus de la Licence générale.
- En M1 l'étudiant affine son projet professionnel et le confronte au marché de l'emploi.
- En M2, l'étudiant doit organiser un événement en lien avec l'emploi et impliquant des acteurs du monde économique.

Durant ces cinq années, une sensibilisation à l'entreprenariat est également prévue.

Un outil informatique est également utilisé pendant ces séances « : le PEC (Portefeuilles d'Expériences et de Compétences). Utilisé par 35 Universités Françaises, le PEC est une méthode et un outil numérique pour aider l'étudiant à identifier et valoriser ses compétences et savoir faire.

10. STAGES

Dans le cadre de la découverte du monde professionnel, un stage, *non obligatoire*, d'une durée maximale d'un mois à temps plein, massé ou filé, peut avoir lieu durant chacune des trois années de Licence, entre le 1er octobre et le 30 avril. Ce stage devra se dérouler en dehors des heures d'enseignement.

Dans le mois qui suit la fin du stage, l'étudiant devra fournir au responsable d'année, enseignant tuteur, un rapport de stage qui sera évalué et comptabilisé en bonus.

Objectif :

- Développer la connaissance du milieu professionnel
- Réaliser un travail personnel dans un cadre bien défini
- Valider son orientation professionnelle et son choix de filière

Programme :

- Le sujet proposé est soumis à l'agrément de l'enseignant tuteur
- Le sujet doit répondre au projet professionnel de l'étudiant
- Chaque étudiant est suivi par le responsable d'année de sa licence
- Le stage fait l'objet d'un rapport

11. INSERTION PROFESSIONNELLE

Module facultatif mais vivement conseillé aux étudiants de Licence 3e année et de Master.

L'unité consacrée à **l'insertion professionnelle** est un module d'une durée de **12 à 18 heures** permettant de mener une réflexion sur les **atouts et compétences** de l'étudiant et sur son propre **marché de l'emploi** afin de mettre en œuvre son **projet personnel et professionnel** et bien démarrer une **recherche d'emploi ou de stage**.

Méthodes de travail : Les méthodes utilisées sont le travail en sous-groupes et les échanges entre les participants et les animateurs.

Séances d'une *durée de 3 heures*.

- **Séance 1 : Atelier de travail sur le thème du Bilan :** un travail individuel portant sur l'appropriation de ses acquis en termes de savoirs théoriques en compétences pratiques, directement utilisables sur le marché de l'emploi.
- **Séance 2 : Atelier de travail sur le thème du Projet :** les étudiants doivent ensuite élaborer leur projet professionnel et personnel à l'aide d'annonces d'offres d'emploi qu'ils ont trouvées et qu'ils ont préalablement passées au crible à l'aide d'une grille de lecture.
- **Séance 3 : Atelier de travail sur le thème du Marché :** un travail est mené sur le marché de l'emploi : entreprises, secteurs d'activité, fonctions et postes exercés à l'aide du fonds documentaire des Centres du SUAIO.
- **Séance 4 : Table ronde sur la lettre de motivation et le CV :** conseils sur la rédaction des outils de candidature, règles à respecter sur la forme et le fond.
- **Séance 5:** *(facultative)* **Atelier de travail sur la lettre de motivation et le CV :** correction par plusieurs animateurs des lettres de motivation et des CV des étudiants en réponse à une offre d'emploi.
- **Séance 6 :** *(facultative)* **Table ronde et atelier sur l'entretien de recrutement :** processus de recrutement, enjeux de l'entretien, conseils pratiques pour préparer un entretien, échanges d'expérience et entraînement au jeu des questions/réponses.
- **Simulations d'entretien :** *environ 1 heure*. Entraînement à l'entretien d'embauche avec une **simulation individuelle d'entretien** réalisée par des professionnels de l'association EGEE.

Le **Bureau Insertion Professionnelle** propose deux types de modules :

- des modules dits **« transversaux »** ouverts aux inscriptions volontaires pour les Licences 3, Masters 1 et 2 à Dunkerque et Boulogne :
  Session d'Automne 2010 : se renseigner auprès du SUAIO.
  Session de Printemps 2011 : se renseigner auprès du SUAIO.
  Ces modules peuvent également être proposés en unité libre de Licence 3. Quelques places sont alors réservées aux étudiants des formations concernées. L'inscription reste cependant obligatoire.
  Les heures sont prises en charge par le SUAIO.

- des modules dits **« obligatoires »** mis en place dans une formation spécifique. Ce module est alors apparent dans le descriptif de formation. Une note et 2 ECTS sont attribués.
  Les heures sont alors prises en charge par la formation.

- **Prise en charge des heures de formation pour l'animateur :**
  Le module étant co-animé par un binôme enseignant/administratif, les heures d'animation sont divisées par deux.
  - **Enseignant :** les heures sont comptabilisées dans le service d'enseignement
  - **Administratif ou technique :** un dossier de vacation ou de conférencier doit être monté (attention : l'autorisation de cumul est possible pour un maximum de 40 heures annuelles).

Pour toute information complémentaire, contactez ***Fabienne GERARD*** suaiobg@univ-littoral.fr
Bureau Insertion Professionnelle – SUAIO 03 21 30 40 44
Maison de l'Etudiant, 10 rue des Carreaux, 62200 Boulogne-sur-Mer

12. ECTS : EUROPEAN CREDIT TRANSFER SYSTEM

Commission européenne : http://ec.europa.eu/education/programmes/socrates/ects/index_fr.html

Qu'est-ce qu'un système de crédits ? Le système de crédits permet d'attribuer des crédits à toutes les composantes d'un programme d'études.

Qu'est-ce que l'ECTS ? Le système européen de transfert et d'accumulation de crédits est un système centré sur l'étudiant, fondé sur la charge de travail à réaliser par l'étudiant afin d'atteindre les objectifs du programme qui se définissent en termes de connaissances finales et de compétences à acquérir.

Pourquoi instaurer l'ECTS ? L'ECTS facilite la lecture et la comparaison des programmes d'études pour tous les étudiants, tant locaux qu'étrangers. Il facilite également la mobilité et la reconnaissance académique.

Quelles sont les caractéristiques essentielles de l'ECTS ? L'ECTS repose sur le principe selon lequel le travail à fournir par un étudiant à plein temps pendant une année universitaire correspond à 60 crédits. Les crédits ECTS ne s'obtiennent qu'après l'achèvement complet du travail à fournir, et après l'évaluation appropriée des résultats de la formation. Ces résultats correspondent à un ensemble de compétences définissant ce que l'étudiant saura, comprendra ou sera capable de faire après avoir achevé son parcours de formation, quelle qu'en soit la durée.

Des crédits sont attribués à toutes les composantes d'un programme d'études Les résultats de l'étudiant sont sanctionnés par une note locale ou nationale. Les grades sont attribués aux étudiants ayant réussi, selon l'échelle de réussite suivante :

A les 10 % meilleurs ; B les 25 % suivants ; C les 30 % suivants ; D les 25 % suivants ; E les 10 % restants

FX et F, utilisés pour les étudiants en échec.

Le **contrat d'études** comprend la liste des cours à suivre avec les crédits ECTS qui seront accordés pour chaque cours. Cette liste doit être acceptée par l'étudiant et le responsable académique de l'établissement concerné. En cas de transfert de crédits, le contrat d'études doit être accepté par l'étudiant et les deux établissements concernés avant le départ de l'étudiant. Il doit être actualisé immédiatement en cas de changement de cours après l'arrivée dans l'établissement d'accueil.

Le **relevé de notes** présente les résultats de l'étudiant avec la liste des cours suivis, les crédits obtenus, les crédits locaux ou nationaux le cas échéant, les crédits locaux et les grades ECTS correspondants. En cas de transfert de crédits, le relevé de notes de l'étudiant sortant doit être émis par l'établissement d'origine avant son départ, et celui de l'étudiant entrant par l'établissement d'accueil au terme de la période d'études.

13. LES DÉBOUCHÉS

Le Service Universitaire d'Accueil, d'Information, d'Orientationet Insertion Professionnelle[2] est situé à la Maison de l'Étudiant, rue des Carreaux, à Boulogne (03 21 30 40 44)

Après la deuxième année de Licence :

- Instituts d'Études Politiques, concours administratifs de catégorie B

Après la troisième année de Licence :

- Poursuite des études au sein d'une école supérieure, par exemple :
  École du Louvre ; École Nationale du Patrimoine ; École des Chartes ; École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques ; Écoles de journalisme
- Concours de l'Éducation Nationale, par exemple :
  Professeur des Écoles ; CAPES ; CAFEP ; PLP2 ; CAPES agricole, dans le cadre du master enseignement
- Concours administratifs, par exemple :
  Concours d'entrée dans les Instituts Régionaux d'Administration
  Concours administratifs de catégorie A
  Fonction publique nationale : douanes, impôts, ministère des affaires étrangères, défense nationale…
  Fonction publique territoriale : bibliothèques, conservation du patrimoine…

Il est possible de compléter les études d'histoire par de l'informatique, des langues, du droit (notamment par la licence d'administration publique, qui assure au département de droit de l'ULCO une préparation aux concours administratifs) ou de les prolonger par des formations professionnalisées (tourisme, patrimoine, documentation...) de niveau MASTER 2, soit un an d'études après le MASTER 1 d'histoire.

Après le MASTER :

Agrégation (après le MASTER 2) ; Enseignement supérieur ; Recherche : CNRS, Ingénieur technicien administratif de recherche et de formation (ITARF).

[2] Voir ci-dessous, p. 72.

III
Calendrier &
Modalités de contrôle des connaissances

Calendrier 2014-2015

36	Lundi 01 – Samedi 06.09.2014	Prérentrée	Mercredi 03 septembre : Licence 1,2 & 3 Jeudi 04 septembre : Accueil L1 par les tuteurs
37	Lundi 08 – Samedi 13.09.2014	-	-
PREMIER SEMESTRE 2014 – 2015 = L1:S1 – L2:S3 – L3l:S5			
38	Lundi 15 – Samedi 20.09.2014	Semaine 1	Début des cours de Licence
39	Lundi 22 – Samedi 27.09.2014	Semaine 2	
40	Lundi 29.09 – Samedi 04.10.2014	Semaine 3	
41	Lundi 06 – Samedi 11.10.2014	Semaine 4	
42	Lundi 13 – Samedi 18.10.2014	Semaine 5	
43	Lundi 20 – Samedi 25.10.2014	Semaine 6	
44	Lundi 27.10 – Samedi 01.11.2014	Vacances de la Toussaint	
45	Lundi 03 – Samedi 08.11.2014	Semaine 7	
46	Lundi 10 – Samedi 15.11.2014	Semaine 8	Mardi 11 novembre : Armistice 1918 Salon de l'Etudiant à Calais : samedi 15 novembre
47	Lundi 17 – Samedi 22.11.2014	Semaine 9	
48	Lundi 24 – Samedi 29.11.2014	Semaine 10	
49	Lundi 01 – Samedi 06.12.2014	Semaine 11	Salon de l'Etudiant à Dunkerque : vendredi 5 et samedi 6 décembre
50	Lundi 08 – Samedi 13.12.2014	Semaine 12	
51	Lundi 15 – Samedi 20.12.2014	-	
52	Lundi 22 – Samedi 27.12.2014	Vacances de Noël : Du samedi 20 décembre 2014 après les cours au lundi 05 janvier 2015 au matin	
1	Lundi 29 – Samedi 03.01.2015		
1ère SESSION D'EXAMENS DES L1:S1 – L2:S3 – L3:S5			
2	Lundi 05 – Samedi 10.01.2015	1ere semaine d'examens 1-3-5 semestres	
3	Lundi 12 – Samedi 17.01.2015	2e semaine d'examens 1-3-5	Salon de l'Etudiant à Lille : du jeudi 15 au samedi 17 janvier
DEUXIÈME SEMESTRE 2014 – 2015 = L1:S2 – L2:S2 – L3:S6			
4	Lundi 19 – Samedi 24.01.2015	Semaine 1	Reprise des cours de Licence
5	Lundi 26 – Samedi 31.01.2015	Semaine 2	
6	Lundi 02 – Samedi 07.02.2015	Semaine 3	Journée « Portes ouvertes » : samedi 7 février
7	Lundi 09 – Samedi 14.02.2015	Semaine 4	
8	Lundi 16 – Samedi 21.02.2015	Semaine 5	
9	Lundi 23 – Samedi 28.02.2015	Semaine 6	
10	Lundi 02 – Samedi 07.03.2015	Vacances de février : Du samedi 28 février après les cours au lundi 09 mars au matin	
11	Lundi 09 – Samedi 14.03.2015	Semaine 7	Salon « poursuite d'études » à Lille : mars
12	Lundi 16 – Samedi 21.03.2015	Semaine 8	
13	Lundi 23 – Samedi 28.03.2015	Semaine 9	
14	Lundi 30.03 – Samedi 04.04.2015	Semaine 10	
15	Lundi 06 – Samedi 11.04.2015	Semaine 11	06 Avril : Lundi de Pâques
16	Lundi 13 – Samedi 18.04.2015	Semaine 12	
17	Lundi 20 – Samedi 25.04.2015	-	Journées du sport : samedi 25 avril
18	Lundi 27.04 – Samedi 02.05.2015	Vacances de Printemps : Du samedi 25 avril après les cours au lundi 11 mai au matin ; 1er mai : Fête du travail ; Jeudi 8 mai : Anniversaire 1945	
19	Lundi 04 – Samedi 09.05.2015		
1ère SESSION D'EXAMENS DES L1:S2 – L2:S2 – L3:S6			
20	Lundi 11 – Samedi 16.05.2015	Examens 2-4-6 semestres	Jeudi 14 mai : Ascension
21	Lundi 18 – Samedi 23.05.2015	Examens 2-4-6 semestres	
22	Lundi 25 – Samedi 30.05.2015		25 mai ; Lundi de Pentecôte
23	Lundi 01 – Samedi 06.06.2015	Jurys	
24	Lundi 08 – Samedi 14.06.2015	Semaine DPP	*Dispositions Pédagogiques Particulières*
2e SESSION D'EXAMENS DES L1 : S1, S2 ; L2 : S3, S4 ; L3 : S5, S6			
25	Lundi 15 – Samedi 20.06.2015	Examens 1-6 semestres	
26	Lundi 22 – Samedi 7.06.2015	Examens 1-6 semestres	
27	Lundi 29.06 – Samedi 06.07.2015	Jurys 02.07.14	

Modalités de Contrôle des Connaissances

LICENCE 1 – 2 – 3 Sciences Humaines et Sociales, mention histoire

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence ;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif aux études doctorales ;
- *Arrêté du 7 août 2006 sur la formation doctorale ;*
- Décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 et la circulaire n°2006-215 du 26 décembre 2006 sur l'aménagement des examens et des concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap
- Décret n° 2002-707 du 29 avril 2002 relatif au sport de haut niveau, l'article L611-4 du code de l'éducation et la circulaire du 1er août 2006 définissant les aménagements nécessaires à l'organisation et le déroulement des études.

Inscription et progression[1]

- L'*inscription administrative* est annuelle ; *elle s'effectue dans un parcours de formation*, conformément aux dispositions nationales.
- L'*inscription pédagogique* est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

Licence

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante de son parcours dès lors qu'il a validé l'ensemble de l'année ou des années précédentes.
Un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année ou des années précédentes peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante.
Pour les années d'études à accès sélectif, le redoublement n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

De Licence en Master

Tout étudiant n'ayant pas obtenu son diplôme de Licence et qui n'aurait qu'un semestre de retard, n'est pas autorisé à progresser de Licence en Master.

Master L'accès en 1ère année de master n'est pas sélectif.

Calendrier universitaire et sessions d'examens

L'année universitaire s'organise entre le 1er septembre et le 30 juillet de l'année universitaire concernée (délibération de jury comprises).
À titre exceptionnel, pour les étudiants inscrits dans un diplôme avec un stage long, les délibérations de session 2 auront lieu avant le 15 octobre de l'année universitaire N+1.
L'intervalle entre deux sessions d'examen est, au moins, de deux mois sauf dispositions pédagogiques particulières adoptées en CEVU et CA[2] (semaine de tutorat...).
On entend par « session », toutes les opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une délibération du jury.

Validation des parcours de formation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal.
Les modalités des examens doivent garantir l'anonymat des copies.
Attention :
* la dernière note obtenue à une épreuve repassée est conservée.
* si une épreuve est constituée d'un groupe d'épreuves (CM, TD, TP), la présence à une épreuve engage l'étudiant pour les autres épreuves.
Il appartient au jury de déterminer l'application ou pas du contrôle continu à la notion d'épreuve.
* un même enseignement au cours du semestre sur des sites différents donne lieu à un même sujet d'examen et à une épreuve organisée en même temps.

Accompagnement et Réorientation

Licence 1 : Dans les conditions définies par le en CEVU et approuvées par le CA[3], chaque étudiant bénéficie en 1ère année de Licence d'un dispositif d'accueil, de tutorat[4] d'accompagnement et de soutien pour faciliter son orientation, sa progression et son éventuelle réorientation après avis du président de jury.
Les responsables d'année et directeurs des études sont garants de la qualité de l'organisation pédagogique en matière d'accueil, d'information et d'orientation des étudiants.

---

[1] Voir ci-dessus, p. 5
[2] CEVU = Conseil des Études et de la Vie Universitaire ; CA = Conseil d'Administration. Voir ci-dessus page 2.
[3] CEVU = Conseil des Études et de la Vie Universitaire ; CA = Conseil d'Administration. Voir ci-dessus page 2.
[4] Voir ci-dessus p. 5.

***ECTS** (European Credit Transfer System) et capitalisation*[5]
Les crédits ECTS sont affectés aux Unités d'Enseignement (UE) et, aux Éléments Constitutifs (EC) si possible.
Les crédits ECTS sont répartis par points entiers.

Capitalisation – Compensation
* capitalisation
Au sein d'un parcours de formation, les UE et EC[6] avec crédits ECTS sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.
Une UE ou un EC acquis ne peut être repassé sauf cas exceptionnel (voir rubrique « déroulement des examens... »)

*compensation
Un diplôme s'obtient, soit par acquisition de chaque UE constitutive d'un parcours de formation, soit par application des modalités de compensation entre UE.
La compensation est possible aux différents niveaux suivants :
- au sein de l'UE ;
- au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;
- au sein de l'année universitaire, entre les différentes UE de la même année de rattachement.
- Entre les années qui composent le diplôme :
  * pour le diplôme intermédiaire de DEUG : La 2e année de Licence compense la 1ère année de Licence, *sous réserve* que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 2e année.
  * pour le diplôme de Licence : La 3e année de Licence compense la 1ère et la 2e année de Licence, *sous réserve* que l'étudiant ait obtenu au moins la note de 10/20 en 3e année.
La compensation ne s'effectue que dans le cadre des parcours types.
Toute compensation donne droit aux crédits correspondants et permet l'obtention de l'EC, de l'UE, du semestre ou de l'année correspondante.

* Bonus :
L'étudiant est autorisé à suivre, en plus de ses enseignements obligatoires et options, toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO, et ce *à titre de bonus* dans la *limite de 5% du total maximum des points*. Seuls les points au-dessus de la moyenne seront pris en considération et ce jusqu'à concurrence de 10 points. Plusieurs bonus peuvent se cumuler, à l'exception des bonus sportifs pour lesquels ne sera retenue que la meilleure des notes obtenues
- Le jury prend en compte le bonus, de préférence, au semestre.

Jury
Le Président de l'université nomme le président et les membres du jury.
Un jury est nommé par année d'études et comprend au moins une moitié d'enseignants chercheurs ou d'enseignants.
Le jury délibère et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des EC avec crédits ECTS et des UE, sur la validation des semestres et sur la validation de l'année, en appliquant, le cas échéant, les règles de compensation (voir ci-dessus le paragraphe concerné).
Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE[7]
Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis à la DEVE pour le 31 octobre de l'année universitaire N+1.

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants (relevé de notes individuel).
Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »
À la demande de l'étudiant au Président du Jury, ses notes ne seront donc plus affichées, uniquement le résultat : Admis, Ajourné, AJAC.

- Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et qui arrivent d'un autre établissement :
Les résultats et notes obtenus par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme « licence/master/doctorat » (les IUT en font partie), seront pris en compte par le jury si le parcours est compatible.
Pour les autres étudiants post bac (BTS, classes préparatoires aux grandes écoles), en fonction du niveau d'inscription autorisé, la ou les années antérieures seront considérées comme acquises ; une note de 10/20 et attribuée.

- Points de JURY :
L'existence de la possibilité ou non de « points de jury » est précisée dans le règlement propre à chaque formation.
Il n'est pas possible de fixer de note éliminatoire.

[5] Voir ci-dessus page 10.
[6] Unité d'Enseignement (UE) ; Élément Constitutif (EC).
[7] Division des Études et de la Vie Étudiante (DEVE).

Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG[8]

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle Licence, en vue de la délivrance du DEUG.
Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé ou compensé, la totalité des quatre semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L2 pour le diplôme intermédiaire de DEUG).
En cas d'obtention, le diplôme est édité, à la demande de l'étudiant, par le bureau scolarité.

Obtention du diplôme final de Licence

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir validé ou compensé les six semestres, sous réserve qu'il obtienne la moyenne à l'année finale du diplôme (L3 pour le diplôme de Licence).

Mentions de réussite

La **moyenne** prise en compte pour l'attribution d'une mention est **celle de la dernière année du diplôme** :

- moyenne générale du L2 (semestres 3 et 4) dans le cadre de l'obtention du DEUG,
- moyenne générale du L3 (semestres 5 et 6) dans le cadre de l'obtention de la Licence.
- moyenne générale du M1 (semestres 7 et 8) dans le cadre de l'obtention de la Maîtrise,
- moyenne générale du M2 (semestres 9 et 10) dans le cadre de l'obtention du Master.

Attribution de la mention *Passable* : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20
Attribution de la mention *Assez bien* : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20
Attribution de la mention *Bien* : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20
Attribution de la mention *Très bien* : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Déroulement des examens, Retard, Absence et notion de Défaillance

Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.
Les traducteurs électroniques et les téléphones portables sont interdits (les étudiants en seront informés).

Sera considéré comme retardataire, tout étudiant arrivé après l'horaire fixé pour le début de l'épreuve et, après que le dernier sujet ait été distribué.
Les retards individuels sont à l'appréciation du président de jury ou de son représentant.
En cas de retard de plusieurs candidats (grève), le président de jury peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.
Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom de la personne à contacter en cas de retard.

Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours.
Dans APOGEE sera donc saisi « ABI » (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session.
Le semestre ne pourra être validé.
L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.
A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins, une épreuve et a obtenu une note supérieure ou égale à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant » mais « admis » ou « ajourné ».
La note ZERO sera alors saisie.
Un étudiant avec une absence justifiée à une épreuve (ABJ) en session 1 et ayant obtenu son année malgré la note ZERO, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2.

- Étudiants boursiers : la présence des étudiants aux examens, TD et TP, est obligatoire.

- Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation.

Régime spécial (art. 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le règlement des études doit prendre en compte les besoins particuliers des étudiants engagés dans la vie active, des étudiants chargés de famille, des étudiants handicapés ou sportifs de haut niveau, des étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, vie étudiante ou associative notamment : aménagements d'horaires et d'examens, choix du mode d'examen (examen final), sessions spéciales pour les sportifs de haut niveau par exemple.
Sont concernés également les adultes en reprise d'études.

[8] DEUG = Diplôme d'Études Universitaires Générales.

Sportifs de haut niveau (SHN)

Le SUAPS[9] peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.
Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.
Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.
Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN). Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

Handicap

Respect des textes réglementaires visés plus haut.
Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec l'équipe pédagogique.
Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

Salarié : application du régime salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 heures par mois ou 16 heures par semaine durant l'année universitaire.
Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).
Il est dispensé d'assiduité aux TD et TP
Il n'est pas tenu de passer le CC et ne peut assister qu'à l'examen terminal.

Dispositifs d'évaluation des enseignements

Ils sont adaptés aux réalités des différents départements en fonction du nombre d'étudiants et du caractère de ces enseignements.
Ils font l'objet de la procédure instituée par l'université (questionnaire en ligne sous le sceau de l'anonymat) et/ou des commissions pédagogiques paritaires pour tenter de résoudre des problèmes de dysfonctionnement tant dans les conditions d'enseignement que dans les contenus avec les usagers étudiants.

Stages

En application du décret du 25 août 2010, les stages sont considérés comme intégrés à un cursus pédagogique lorsqu'ils répondent aux conditions suivantes :

- Leur finalité et leurs modalités sont définies dans l'organisation de la formation ;
- Ils font l'objet d'une restitution de la part de l'étudiant donnant lieu à évaluation de la part de l'établissement.

Pour officialiser leur stage, les étudiants doivent se rapprocher de leur secrétariat pédagogique afin d'y retirer une convention de stage ainsi que leur mode d'emploi. Cette convention permet de bénéficier d'une protection en cas d'accident du travail, tout en gardant le statut d'étudiant(e).
Pour bénéficier de cette protection, le dossier complet (convention ainsi qu'une photocopie de la carte d'étudiant et une attestation de couverture en responsabilité civile) rempli et signé de l'ensemble des parties doit être déposé au plus tard trois semaines avant le début du stage.

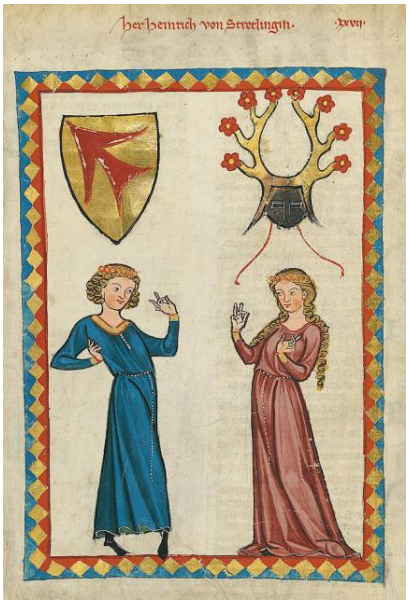

[9] SUAPS = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives.

IV

LICENCE 1

Dans le cadre de la découverte du monde professionnel, un stage, non obligatoire, *d'une durée maximale d'un mois à temps plein, massé ou filé, peut avoir lieu durant l'année de Licence 3, entre le 1er octobre et le 30 avril. Ce stage devra se dérouler en dehors des heures d'enseignement. Dans le mois qui suit la fin du stage, l'étudiant devra fournir au responsable d'année, enseignant tuteur, un rapport de stage qui sera évalué et comptabilisé en* bonus.

Voir page 4

IV. LICENCE 1

Le premier cycle est constitué de la LICENCE qui se prépare en trois ans. Au terme des deux premières années l'étudiant peut demander le diplôme du DEUG (Diplôme d'Études Universitaires Générales).
La première année de la LICENCE est divisée en deux semestres de 12 semaines chacun.
L'enseignement s'organise autour de trois Unités d'Enseignement (U.E.), chacune comprenant plusieurs matières.

PREMIER SEMESTRE : 12 semaines

Unité d'Enseignements Fondamentaux 1 (F 101)			**TOTAL : 48 CM et 36 h TD = 12 ects**[1]
	CM	TD	
- Histoire moderne	24 h	18 h	6 ects
- Histoire contemporaine	24 h	18 h	6 ects
Unité d'Enseignements de Professionnalisation 1 (P 101)			**TOTAL : 60 h CM et 69 h TD = 14 ects**
	CM	TD	
- Géographie	12 h	24 h	4 ects
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- Langue ancienne (Latin ou Grec)	---	12 h	2 ects
- PPP 1[2]	---	20 h	2 ects
- Unité d'approfondissement [2x24] : . Initiation à l'Histoire sociale . Initiation aux sciences politiques	 24 h 24 h	 --- ---	 2 ects 2 ects
ou			
- 1 option de réorientation [1 x 3 h] au choix parmi : . Droit . Lettres	 --- ---	 3h00 3h00	 4 ects 4 ects
Unité d'Enseignements de Méthodologie 1 (M 101)			**TOTAL : 42 TD = 4 ects**
	CM	TD	
- Méthodologie universitaire	---	18 h	2 ects
- Expression écrite et orale	---	18 h	1 ects
- Méthodologie documentaire, en lien avec la B.U.	---	6 h	1 ects
- Accompagnement pédagogique avec les tuteurs	---	---	---

DEUXIÈME SEMESTRE : 12 semaines

Unité d'Enseignements Fondamentaux 2 (F 102)			**TOTAL : 48 CM et 36 h TD = 12 ects**
	CM	TD	
- Histoire moderne	24 h	18 h	6 ects
- Histoire contemporaine	24 h	18 h	6 ects
Unité d'Enseignements de Professionnalisation 1 (P 102)			**TOTAL : 60 h CM et 73 h TD = 14 ects**
	CM	TD	
- Géographie	12 h	24 h	4 ects
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- Langue ancienne (Latin ou Grec)	---	12 h	2 ects
- Informatique : Compétences numériques	---	12 h	2 ects
- Unité d'approfondissement [2x24] : . Initiation à l'aménagement du territoire . Initiation à l'art et la muséographie	 24 h 24 h	 --- ---	 2 ects 2 ects
Unité d'Enseignements de Méthodologie 2 (M 102)			**TOTAL : 42 TD = 4 ects**
	CM	TD	
- Méthodologie universitaire	---	18 h	2 ects
- Expression écrite et orale	---	18 h	2 ects
- Accompagnement pédagogique avec les tuteurs			

[1] **E**uropean **C**redit **T**ransfer **S**ystem = Points d'équivalences européennes.
[2] **P**rojet **P**rofessionnel **P**ersonnalisé.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – S1

DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

F 101 : Histoire moderne			
CM 24 h		**TD 18 h**	
Enseignant :	Jean-Philippe PRIOTTI	Enseignant :	Jean-Philippe PRIOTTI
Programme :	**L'Espagne et son empire (1492-1640)**		
Bibliographie :	CARRASCO R. et al., *Histoire et civilisation de l'Espagne classique, 1492- 1808*, Nathan, Paris, 2006, 3e éd. revue et augmentée. DEDIEU J.-P., *L'Espagne de 1492 à 1808*, Belin Sup, Paris, 2005, 2ème éd. révisée.		
Le cours traite des dynamiques qui participent à la création et à la conservation de l'empire espagnol. Le temps long - des grandes découvertes à la crise des années 1640 - permet de se pencher à la fois sur son apogée et sur son déclin, à travers les aspects politiques, économiques et sociaux.			
F 101 Histoire contemporaine			
CM 24 h		**TD 18 h**	
Enseignant :	Christian BORDE	Enseignant :	Agathe LEYSSENS
Programme :	**La France de 1799 à 1815**		
Bibliographie :	BERTAUD Jean-Paul, *Le Consulat et l'Empire*, coll. Cursus, A. Colin, Paris, dernière édition. BOUDON Jacques-Olivier, *L'époque de Napoléon*, Presses Universitaires de France, Paris, 2009.		
Cours d'initiation à une période historique courte (15 ans), mais fondamentale pour la constitution de la France contemporaine. Après avoir retracé les grands basculements de la chronologie de la conquête de l'Europe par la France, les dossiers suivants sont étudiés : les caractéristiques des régimes consulaire et impérial qui mettent fin à la Révolution française mais conservent nombre de ses acquis, la construction d'un État moderne, les populations de l'Empire, les économies et sociétés rurales et urbaines, le libéralisme économique dans un contexte de guerre, et enfin les formes d'une première industrialisation de la France.			

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION – S1

UN CM et UN TD de GÉOGRAPHIE OBLIGATOIRES

P 101 : Géographie			
CM 12 h		**TD 24 h**	
Enseignant :	Anthony JOUVENEL	Enseignant :	Anthony JOUVENEL
Programme :	**La France : un territoire entre héritages et intégration européenne**	Programme :	**Les frontières européennes : étude de documents**
Bibliographie :	DAMETTE F. et SCHEIBLING J., *La France. Permanences et mutations*, coll. Carré Géographique, Hachette Supérieur, Paris, 2003. DEZERT B., *La France face à l'intégration européenne*, Masson, Paris, 1999. FOUCHER M., *Europe, Europes*, revue *La documentation photographique* n°8074, La Documentation française, Paris, 2010. NOIN D., *Le nouvel espace français*, coll. Cursus, A. Colin, Paris, 2009. Les volumes concernés de la *Géographie universelle*.		
Après avoir rappelé les grandes lignes du contexte géographique de la France, le cours magistral s'attachera à explorer les différentes facettes de l'aménagement du territoire en France, à la fois dans le temps et dans l'espace : les évolutions depuis 1945, les acteurs, les grands projets, les perspectives européennes. Les séances de travaux dirigés viendront justement élargir le spectre par l'étude des frontières européennes comme nouvel enjeu d'aménagement pour les territoires nationaux.			

ET TROIS TD OBLIGATOIRES

P 101 : Langue moderne 1			**TD 25 h**
Enseignant :	-		
Programme :	**Préparation au CLES**		
P 101 : Langue ancienne			**TD 12 h**
Enseignant :	Florent COLLART : Grec	Enseignant :	Bruno DURIER : Latin
Bibliographie :	DÉLÉANI S., VERMANDER J.-M., *Initiation à la langue latine et à son système*, SEDES, Paris, 1975.		
Latin débutant pour historiens. Initiation au système de la langue latine : notion de déclinaison, étude des différents cas et approches de la conjugaison. Seront abordées les trois premières déclinaisons du nom, les deux classes d'adjectifs, les cinq conjugaisons à l'indicatif actif et passif, ainsi que celle du verbe *sum* et de ses composés. Exercices fréquents de thème et de version favoriseront l'assimilation rapide de ces notions. Latin perfectionnement. ouvert tout à la fois aux étudiants de première année ayant poursuivi l'étude du latin jusqu'en classe terminale et à ceux de seconde année qui ont suivi le cours d'initiation en première année. Approfondissement des notions déjà entrevues et l'acquisition de connaissances nouvelles, il se propose d'aborder les grands textes de la littérature latine, et plus particulièrement ceux des historiens.			
P 101 : Projet Professionnel Personnalisé			**TD 20 h**
Voir p. 8			

ET 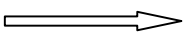

ET CHOIX ENTRE LES UNITÉS D'APPROFONDISSEMENT A OU B :

A

P 101 : Initiation à l'histoire sociale	**CM 24 h**
Enseignant :	Éric ROULET
Programme :	**Histoire des esclavages**
Bibliographie :	CELIMENE Fred, LEGRIS André, *L'économie de l'esclavage colonial, Enquête et bilan du XVII^e^ au XIX^e^ siècle*, CNRS Editions, Paris, 2002. Marcel DORIGNY, Bernard GAINOT, Fabrice LE GOFF, *Atlas des esclavages - Traites, sociétés coloniales, abolitions de l'Antiquité à nos jours*, Autrement, Paris, 2013. PETRE-GRENOUILLEAU Olivier, *Les traites négrières*, Gallimard, Paris, 2006. PETRE-GRENOUILLEAU Olivier, *Dictionnaire des esclavages*, Larousse, Paris, 2010.
De commémoration en repentance, la mémoire de l'esclavage est douloureuse. Il convient de sortir d'une approche émotionnelle ou morale pour comprendre comment il a été un élément structurant de nombreuses sociétés à travers l'histoire. Car il n'y a pas un esclavage mais des esclavages.	
P 101 : Initiation aux sciences politiques : théories et pratiques de l'État	**CM 24 h**
Enseignant :	Bruno BÉTHOUART
Programme :	**Histoire des idées politiques d'Aristote à Jean- Jacques Rousseau**
Bibliographie :	TOUCHARD J., *Histoire des idées politiques*, t. I, Thémis, PUF, Paris.
Depuis Aristote jusqu'à la Révolution françaises, la civilisation occidentale a été influencée par des penseurs qui ont marqué leur époque. Le cours a pour but de présenter l'itinéraire de chacun, l'importance et l'originalité de leurs intuitions.	

B

UNE option de réorientation parmi les deux ci-dessous	
P 101 Lettres	CM
P 101 Droit	CM

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S1

TROIS TD OBLIGATOIRES

M 101 : Méthodologie universitaire	**TD 18 h**
Enseignant :	Corinne BOULINGUEZ
Programme :	**Initiation à la méthodologie historique**
Bibliographie :	GAUTIER A., GALVEZ-BEHAR G., *Réussir sa licence d'histoire*, Studyrama, Paris, 2005. SALY P., SCOT J.-P., *La dissertation en histoire*, coll. Cursus, A. Colin, Paris, 1994
La méthodologie du travail d'historien est abordée à travers différents exercices, portant essentiellement sur le commentaire de texte et la dissertation. Les exemples s'appuient sur les thématiques des cours magistraux P101 et P102 (Sciences sociales, Histoire de l'art, Sciences politiques, Cartographie).	
M 101 : Expression écrite et orale	**TD 18 h**
Enseignant :	Nathalie LEPRÊTRE
Programme :	-
Bibliographie :	Sera distribuée en cours
M 101 : Méthodologie documentaire	**TD 6 h**
Enseignant :	-
Programme :	**Bibliothèque Universitaire**
Bibliographie :	Sera distribuée en cours

TUTORAT (facultatif, *mais fortement conseillé* !)

Description :	**Accompagnement pédagogique** (Voir p. 5)
Tuteurs :	

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – S2

DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

F 102 : Histoire moderne			
CM 24 h			**TD 18 h**
Enseignant :	Sébastien MARTIN	Enseignant :	Sébastien MARTIN
Programme :	**La France à l'époque moderne de Louis XIV à la veille de la Révolution**		
Bibliographie :	Beauvallet-Boutouyrue Scarlett, *La démographie de l'époque moderne*, Belin, Paris, 2003. Bely Lucien, *Dictionnaire de l'Ancien régime*, PUF, Paris, 2010. Chaline Olivier, *La France au XVIII^e^ siècle, 1715-1787*, Belin, Paris, 1996. Nassiet Michel, *La France au XVII^e^ siècle*, Belin, Paris, 1998. Cornette Joël, *Absolutisme et Lumières, 1652-1783*, Hachette, Paris, 1993.		
Ce cours est une première approche de la seconde modernité. Il s'agit de dresser un panorama des évolutions politique, économique, sociale et culturelle de la France des Bourbons, de Louis XIV aux dernières années du XVIII^e^ siècle. La séquence chronologique choisie – du « Grand Siècle » au « Siècle des Lumières » – se place à la suite du redressement consécutif aux Guerres de religion et avant le grand bouleversement de la Révolution. A travers une approche événementielle et thématique, il s'agit aussi de voir qu'en dépit de l'absolutisme la France reste un pays de la « diversité ». Les relations internationales seront abordées à travers leurs conséquences intérieures.			
F 102 Histoire contemporaine			
CM 24 h			**TD 18 h**
Enseignant :	Bruno BÉTHOUART	Enseignant :	Sébastien NOFFICIAL
Programme :	**La France des débuts de la III^e^ République à la Grande Guerre**		
Bibliographie :	Jean-Marie Mayeur, *La vie politique sous la III^e^ République*, Coll. Points Histoire, Seuil, Paris, 2001.		
De 1870 à 1914, la France est passée d'une majorité favorable à la monarchie à une installation définitive du régime républicain. Le cours a pour objet de décrire et de proposer des explications de cette évolution politique.			

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION – S2

UN CM et UN TD de GÉOGRAPHIE OBLIGATOIRES

P 102 : Géographie			
CM 12 h			**TD 24 h**
Enseignant :	Anthony JOUVENEL	Enseignant :	Anthony JOUVENEL
Programme :	**Mondialisation et espaces métropolisés**	Programme :	**Les métropoles dans la mondialisation : étude de cas**
Bibliographie :	BONNET J., *Les grandes métropoles mondiales*, coll. Géographie d'aujourd'hui, Nathan Université, Paris, 1994. CARROUE L., *Géographie de la mondialisation*, coll. U, A. Colin (Paris 2007). Collectif, *Mondialisation, métropolisation*, revue *Géographie et Cultures* n°48, L'Harmattan, Paris, 2004. SEMMOUD B., *Introduction à la géographie des grandes villes*, coll. Cours de géographie, Editions du Temps, Paris, 2001. VELTZ P., *Mondialisation, villes et territoires*, coll. Quadrige, PUF, Paris, 2005.		
Après avoir rappelé en quoi les dynamiques métropolitaines constituent un enjeu majeur dans la structuration des espaces quotidiens d'aujourd'hui, le cours magistral s'attachera à mettre en évidence les liens étroits entre le phénomène de la mondialisation et l'évolution actuelle des grandes métropoles du monde dans leur structure et leur fonctionnement. Les travaux dirigés permettront d'étudier un certain nombre de métropoles en particulier à travers les différents continents.			

ET TROIS TD OBLIGATOIRES

P 102 : Langue moderne 1			**TD 25 h**
Enseignant :	-		
Programme :	**Préparation au CLES**		
P 102 : Langue ancienne			**TD 12 h**
Enseignant :	Florent COLLART : Grec	Enseignant :	Bruno DURIER : Latin
Programme :	**Latin ou Grec** Voir p. 20		
P 102 : Informatique			**TD 12 h**
Enseignant :	-		
Programme :	**Compétences numériques**		

ET ⟹

ET DEUX CM OBLIGATOIRES

P 102 : Initiation à l'aménagement du territoire : cartographie	**CM 24 h**
Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ
Programme :	**La France : étude de cartes topographiques**
Bibliographie :	DEFOSSÉ J., *Principes et méthodes du commentaire de cartes*, PUF, Paris. TIFFOU J., *Commentaire de cartes topographiques*, A. Colin, Paris, 2000.
Introduction au contenu et à l'analyse de la carte topographique. Savoir appréhender les notions de reliefs, paysages et peuplement.	
P 102 : Initiation à l'art et à la muséographie	**CM 24 h**
Enseignant :	Daphné GONTIKA
Programme :	**L'art à travers les âges**
Bibliographie :	GOMBRICH E. H., *Histoire de l'art*, Phaidon, Paris, dernière édition. BROCVIELLE V., *Le Petit Larousse de l'Histoire de l'Art*, Paris, 2013.
Le cours proposé est une initiation aux diverses formes d'art à travers les âges, depuis l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Pour mieux comprendre cette discipline, il nous faut définir le terme « art », parler des artistes et de leur statut, essayer de comprendre comment une œuvre devient œuvre d'art avant de trouver sa place dans les musées.	

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S2

DEUX TD OBLIGATOIRES

M 102 : Initiation à la méthodologie historique	**TD 18 h**
Enseignant :	Corinne BOULINGUEZ, Sébastien NOFFICIAL
Programme :	**Initiation à la méthodologie historique**
Bibliographie :	GAUTIER A., GALVEZ-BEHAR G., *Réussir sa licence d'histoire*, Studyrama, Paris, 2005. SALY P., SCOT J.-P., *La dissertation en histoire*, coll. Cursus, A. Colin, Paris, 1994.
La méthodologie du travail d'historien est abordée à travers différents exercices, portant essentiellement sur le commentaire de texte et la dissertation. Les exemples s'appuient sur les thématiques des cours magistraux P101 et P102 (Sciences sociales, Histoire de l'art, Sciences politiques, Cartographie).	
M 102 : Expression écrite et orale	**TD 18 h**
Enseignant :	Nathalie LEPRÊTRE
Programme :	-
Bibliographie :	Sera distribuée en cours

TUTORAT (facultatif, *mais fortement conseillé* !)

Description : **Accompagnement pédagogique** (Voir p. 5)
Tuteurs :

MODALITÉS D'EXAMEN

S 1

Intitulé de l'UE	Coefficient par UE	Coefficient par matière	Contrôle continu	Terminal* écrit ou oral	Terminal durée	Observations
F 101	**12**					
- Histoire moderne		6	CC	Épreuve écrite	3h00	
- Histoire contemporaine		6	CC	Épreuve écrite	3h00	
P 101	**14**					
- Géographie		4	CC	Épreuve écrite	3h00	
- Langue moderne 1		2		Épreuve écrite		CC et terminal en anglais
- Langue ancienne		2		Épreuve écrite		
- Élaboration PPP		2				
- Option A (2)		4 (2 / option)	**	***		Si épreuve écrite, durée 2h00.
- Option B (lettres ou droit)		4	**	***		
M 101	**4**					
- Méthodologie universitaire		1,5	**	***		Si épreuve écrite, durée 2h00.
- Expression écrite & orale		1,5	**	***		
- Méthodologie documentaire		1	**	***		

S 2

Intitulé de l'UE	Coefficient par UE	Coefficient par matière	Contrôle continu	Terminal* écrit ou oral	Terminal durée	Observations
F 102	**12**					
- Histoire moderne		6	/	Épreuve écrite	4h00	
- Histoire contemporaine		6	/	Épreuve écrite	4h00	
P 102	**14**					
- Géographie		4	CC	Épreuve écrite	3h00	
- Langue moderne 1		2		Épreuve écrite		CC et terminal en anglais
- Langue ancienne		2		Épreuve écrite		
- Informatique		2				
- Approfondissement		4 (2 / option)	**	***		Si épreuve écrite, durée 2h00. Attention : Cartographie, 3h00
M 102	**4**					
- Méthodologie universitaire		2	**	***		Si épreuve écrite, durée 2h00.
- Expression écrite & orale		2	**	***		

*** Les étudiants salariés sont convoqués à l'épreuve terminale (écrite ou orale).**

**** L'enseignant vous précisera s'il y a ou non un Contrôle Continu (CC). Dans le cas d'un CC l'étudiant non-salarié devra se présenter à toutes les épreuves organisées par l'enseignant durant le semestre, ainsi qu'à l'épreuve terminale.**

***** L'enseignant vous précisera si l'épreuve terminale sera écrite ou orale.**

V

LICENCE 2

Dans le cadre de la découverte du monde professionnel, un stage, non obligatoire*, d'une durée maximale d'un mois à temps plein, massé ou filé, peut avoir lieu durant l'année de Licence 3, entre le 1er octobre et le 30 avril. Ce stage devra se dérouler en dehors des heures d'enseignement. Dans le mois qui suit la fin du stage, l'étudiant devra fournir au responsable d'année, enseignant tuteur, un rapport de stage qui sera évalué et comptabilisé en* bonus. *Voir page 4*

V. LICENCE 2

Cette année de LICENCE est divisée en deux semestres, de 12 semaines chacun. Elle est composée de trois unités d'enseignement (U.E.), chacune de ces unités comprenant plusieurs matières

TROISIÈME SEMESTRE : 12 semaines

Unité d'Enseignements Fondamentaux 3 (F 203)			**TOTAL : 48h CM et 48h TD = 12 ects**[1]
	CM	TD	
- Histoire ancienne	24 h	24 h	6ects
- Histoire médiévale	24 h	24 h	6 ects

Unité d'Enseignements de Professionnalisation 3 (P 203)			**TOTAL : 24h CM et 74h TD = 14 ects**
	CM	TD	
- Géographie	24 h	12 h	5 ects
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	3 ects
- PPP 2[2]	---	13 h	2 ects
- Unité d'approfondissement [2 options au choix parmi 5] :			
. Archéologie et Histoire de l'Art grec	---	12 h	2 ects
. Cartographie	---	12 h	2 ects
. Sciences politiques	---	12 h	2 ects
. Langue ancienne (Latin ou Grec)	---	12 h	2 ects
. Langue moderne 2	---	12 h	2 ects

Unité d'Enseignements de Méthodologie 3 (M 203)			**TOTAL : 24h TD = 4 ects**
	CM	TD	
- 2 options au choix parmi 3 [2 x 12h] :			
. Historiographie	---	12 h	2 ects
. Iconographie	---	12 h	2 ects
. Sciences auxiliaires de l'histoire médiévale	---	12 h	2 ects

QUATRIÈME SEMESTRE : 12 semaines

Unité d'Enseignements Fondamentaux 4 (F 204)			**TOTAL : 48h CM et 48h TD = 14 ects**
	CM	TD	
- Histoire ancienne	24 h	24 h	7 ects
- Histoire médiévale	24 h	24 h	7 ects

Unité d'Enseignements de Professionnalisation 4 (P 204)			**TOTAL : 24h CM et 61 TD ou 64h CM et 49 TD et stage = 12 ects**
	CM	TD	
- Géographie	24 h	12 h	5 ects
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	3 ects
- Unité d'approfondissement [2 options au choix parmi 6] :			
. Archéologie et Histoire de l'Art romain	---	12 h	2 ects
. Cartographie	---	12 h	2 ects
. Sciences politiques	---	12 h	2 ects
. Langue ancienne (Latin ou Grec)	---	12 h	2 ects
. Langue moderne 2	---	12 h	2 ects
. Sensibilisation aux métiers de l'enseignement	40 h	20 h	stage 2 ects

Unité d'Enseignements de Méthodologie 4 (M 204)			**TOTAL : 24h TD = 4 ects**
	CM	TD	
- 2 options au choix parmi 3 [2 x 12h] :			
. Historiographie	---	12 h	2 ects
. Techniques archéologiques	---	12 h	2 ects
. Initiation au fait religieux	---	12 h	2 ects

[1] **E**uropean **C**redit **T**ransfer **S**ystem = Points d'équivalences européennes.
[2] **P**rojet **P**rofessionnel **P**ersonnalisé.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – S3

DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

F 203 : Histoire ancienne			
CM 24 h		**TD 24 h**	
Enseignant :	Jean-Louis PODVIN	Enseignant :	Jean-Louis PODVIN Daphné GONTIKA
Programme :	**La Grèce archaïque et classique (VI^e^ – IV^e^ s. av. notre ère)**		
Bibliographie :	AMOURETTI M.-Cl., RUZÉ Fr., *Le monde grec antique*, Hachette, Paris, 1988. CARLIER P., *Le IV^e^ siècle grec, jusqu'à la mort d'Alexandre*, coll. Points – Histoire, H 214, Paris, 1995. LÉVY Éd., *La Grèce au V^e^ siècle, de Clisthène à Socrate*, coll. Points – Histoire, H 213, Paris, 1995. POURSAT J.-Cl., *La Grèce préclassique*, coll. Points – Histoire, H 212, Paris, 1995. SCHMITT-PANTEL P., ORRIEUX Cl., *Histoire grecque*, PUF, Paris, 1995.		
À l'époque classique (VI^e^-IV^e^ s. av. J.-C.), le monde grec, morcelé même s'il est marqué par quelques puissantes cités comme Sparte et Athènes, est le lieu d'élaboration de régimes politiques originaux dont nous connaissons aujourd'hui les lointains héritages. C'est aussi un espace de tensions, entre les Grecs d'une part, avec les puissants voisins Perses d'autre part.			
F 203 Histoire médiévale			
CM 24 h		**TD 24 h**	
Enseignant :	Danielle COURTEMANCHE	Enseignant :	Danielle COURTEMANCHE
Programme :	**Le royaume des Francs : Du V^e^ au XI^e^ siècle**		
Bibliographie :	BERLIOZ J., *Le commentaire de documents en histoire médiévale*, coll. Mémo, Seuil, Paris, 1996. BIGET J.-L., BOUCHERON P., *L'histoire par les sources : La France médiévale VI^e^-XII^e^ siècle*, coll. Fondamentaux, Hachette, Paris, 1998. KAPLAN M. (dir.), *Le Moyen Age, IV^e^–X^e^ siècle*, coll. Grand Amphi, Bréal, Paris, 1994. LE JAN R., *Histoire de la France : origines et premier essor, 480-1180*, coll. Carré Histoire, Hachette, Paris, 1996 ; nouvelle édition 2007. T. 2.		
Il s'agira de se familiariser, grâce aux apports de la recherche historique, avec cette période trop souvent déconsidérée. Sur presque mille ans et sur le seul espace français, les différentes thématiques abordées (politique, économie, société, religion, etc.) permettront aux étudiants d'appréhender l'époque médiévale dans toute sa diversité (ses évolutions) et sa proximité, somme toute, avec notre contemporanéité. Les TD complèteront avantageusement les séances magistrales par l'analyse de documents.			

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION – S3

UN CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

P 203 Géographie			
CM 24 h		**TD 12 h**	
Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ	Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ
Programme :	**Géographie de l'Amérique latine : fondements et grands ensembles**	Programme :	**Méthodologie du croquis de géographie et de la dissertation**
Bibliographie :	ALBRECHT D. *et alii*, *L'Amérique latine*, CNED-SEDES, Paris, 2005. BATAILLON C., DELER J.-P., THERY H., *Amérique Latine*, t.3, *Géographie Universelle*, Hachette, Paris, 1991. BAVOUX J.J., *Introduction à l'analyse spatiale*, A. Colin, Paris. HARDY S., MEDINA-NICOLAS L. (dir.), *L'Amérique latine,* Temps, Paris, 2005. LE FUR A., *Pratique de la cartographie*, A. Colin, Paris, 2000. POIDEVIN D., *La carte, moyen d'action*, Ellipses, Paris.		
Ce cours a pour objectif de présenter l'Amérique latine. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différents pays mais plutôt en une recherche de pays-types avec une analyse des relations spatiales. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, de mondialisation, d'espaces et de réseaux, de frontières...			

P 203 Langue moderne 1	**TD 25 h**
Enseignant :	-
Programme :	**(Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais)**
Bibliographie :	Sera distribuée en cours

P 203 Projet Professionnel Personnalisé	**TD 13 h**
Voir p. 8	

ET ⟹

DEUX options aux choix parmi les cinq unités d'approfondissement[3] :

P 203 Archéologie et Histoire de l'art grec	**TD 12 h**
Enseignant :	Daphné GONTIKA
Programme :	**L'architecture grecque : techniques et programmes**
Bibliographie :	HELLMANN M.-C., *L'architecture grecque*, Livre de Poche, Paris, 1998. MARTIN R., *L'art grec*, Livre de Poche, Paris, 1994. MARTIN R., *Architecture et Urbanisme*, Paris, 1987.
Les Anciens Grecs avaient développé des techniques de construction de grande qualité et de précision qui leur ont permis d'édifier des monuments, notamment des temples visibles encore aujourd'hui. Nous allons étudier ces techniques de construction et puis les monuments avec leurs caractéristiques stylistiques qui font de chacun d'eux une œuvre unique.	

P 203 Cartographie	**TD 12 h**
Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ
Programme :	**La France : étude de cartes topographiques**
Bibliographie :	DEFOSSÉ J., *Principes et méthodes du commentaire de cartes*, PUF, Paris, dernière éd. TIFFOU J., *Commentaire de cartes topographiques*, A. Colin, Paris, 2000.
Perfectionnement de l'analyse de la carte topographique, réalisation de croquis. Il s'agit de comprendre les aménagements humains et leurs enjeux.	

P 203 Sciences politiques : Théories et pratiques de l'État	**TD 12 h**
Enseignant :	Bruno BÉTHOUART
Programme :	**Histoire des idées politiques au XX^e^ siècle**
Bibliographie :	CHEVALLIER J.-J., *Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours*, coll. U2, A. Colin, Paris. TOUCHARD J., *Histoire des idées politiques*, t. 2, Thémis, PUF, Paris.
Le nationalisme et le libéralisme s'implantent dans certains pays européens au cours du XX^e^ siècle : le cours présente les principaux courants au sein de ces tendances dominantes en Europe.	

P 203 Langue ancienne			**TD 12 h**
Enseignant :	Florent COLLART : Grec	Enseignant :	Bruno DURIER : Latin
Programme :	**Grec ou Latin** voir p. 20		

P 204 Sensibilisation aux métiers de l'enseignement	**40 h Module théorique + 20 h de stage**
Enseignant :	ESPE, École Supérieure du Professorat et de l'Éducation d'Outreau
Programme :	**ATTENTION** les cours commencent au 1^er^ semestre du L2 (203), mais ne sont comptabilisés qu'au 2^e^ (204)

P 203 Langue moderne 2	**TD 12 h**
Enseignant :	
Programme :	***Différente de celle choisie en élément obligatoire*** **(Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais)**
Bibliographie :	Sera distribuée en cours

[3] Attention on peut changer d'option au 4^e^ semestre.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S3[4]

DEUX options aux choix parmi les trois:

M 203 Historiographie	**TD 12 h**
Enseignant :	Danielle COURTEMANCHE
Programme :	**Comment pense-t-on et écrit-on l'histoire ?**
Bibliographie :	CAIRE-JABINET M.-P., *Introduction à l'historiographie*, coll. Histoire 128, Nathan-Université, Paris, 1994. TÉTART P., *Petite histoire des historiens*, coll. synthèse, A. Colin, Paris, 2000.
Cette option a pour objectif de comprendre comment les historiens ont pensé et écrit l'histoire. Pour schématiser, on peut dire que l'historiographie est l'histoire de l'Histoire. La lecture d'un manuel permettra de comprendre les évolutions de l'écriture de l'histoire (de l'Antiquité jusqu'au XIX[e] siècle) alors que les séances se concentreront sur les XX[e] et XXI[e] siècles : quels ont été les courants historiographiques majeurs ? Nouvelles problématiques ? Nouveaux enjeux scientifiques ? Etc.	
M 203 Iconographie	**TD 12 h**
Enseignant :	Daphné GONTIKA
Programme :	**Iconographie de la Grèce antique : Les dieux et les hommes**
Bibliographie :	GRIMAL P., *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, PUF, Paris, 1969. MARTIN R., *L'art grec*, coll. Encyclopédies d'aujourd'hui, Livre de Poche (Paris 1994).
L'iconographie, l'étude des images, est une discipline scientifique à part entière ; elle devient aussi une source historique : si on prend l'exemple des femmes, on constate que les textes anciens sont presque muets, tandis que ce sont les sources iconographiques et archéologiques qui viennent compléter ce vide. Les vases grecs riches en images nous renseignent aussi bien sur la vie quotidienne, que sur la vie religieuse et les croyances des Anciens.	
M 203 Sciences auxiliaires de l'histoire médiévale	**TD 12 h**
Enseignant :	Christine JÉHANNO
Programme :	**Étudier les images et les objets du Moyen Âge**
Bibliographie :	Sera distribuée en cours
L'historien travaille non seulement à partir des textes, mais aussi des images et des objets,qui ne sont pas immédiatement compréhensibles. Diverses sciences dites « annexes » (mais néanmoins indispensables) permettent d'y parvenir. L'enseignement vise à familiariser les étudiants avec certaines de ces sciences (iconographie, sigillographie, héraldique, codicologie, etc.) et à les rendre capables de les utiliser pour compléter leur connaissance de la période médiévale.	

[4] Attention on peut changer d'option au 4[e] semestre.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX – S4

DEUX CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

F 204 : Histoire ancienne			
CM 24 h		**TD 24 h**	
Enseignant :	Joëlle NAPOLI	Enseignant :	Corinne BOULINGUEZ
Programme :	**La République romaine de sa fondation à la mort de César (509-44 avant J.-C.)**		
Bibliographie :	CHRISTOL M., NONY D., *Rome, des origines aux invasions barbares*, Hachette, Paris, 1995. DAVID J.-M., *La République romaine de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium*, coll. Points-Seuil, Paris, 2000. NICOLET Cl., *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, coll. Tel, Gallimard, Paris, 1976. NICOLET Cl., *Rome et la conquête du monde méditerranéen*. 1 : *Les structures de l'Italie romaine* ; 2 : *Genèse d'un Empire*, Nouvelle Clio, PUF, Paris, 1989. ROUGÉ J., *Les institutions romaines*, coll. U2, A. Colin, 1ère éd. Paris, 1969.		
L'évolution du régime républicain et les raisons qui ont conduit à sa chute constituent la problématique du cours d'Histoire romaine. L'histoire institutionnelle en sera donc un aspect incontournable, mais elle est indissociable de l'histoire des conquêtes dans la mesure où celles-ci ont engendré des transformations sociales et politiques très importantes.			

F 204 Histoire médiévale			
CM 24 h		**TD 24 h**	
Enseignant :	Danielle COURTEMANCHE	Enseignant :	Danielle COURTEMANCHE
Programme :	**Le royaume de France, 2 : Du XIe au XVe siècle**		
Bibliographie :	BERLIOZ J., *Le commentaire de documents en histoire médiévale*, coll. Mémo, Seuil, Paris, 1996. BIGET J.-L., BOUCHERON P., *L'histoire par les sources : La France Médiévale*, t. II : *XIIIe-XVe siècle*, coll. Fondamentaux, Hachette, Paris, 2000. KAPLAN M. (dir.), *Le Moyen Age, XIe–XVe siècle*, coll. Grand Amphi, Bréal, Paris, 1994. KERHERVÉ J., *Histoire de la France : La naissance de l'État moderne 1180-1492*, coll. Carré Histoire, Hachette, Paris, 1998. *Nouvelle Histoire de la France médiévale*, coll. Points-Histoire, Seuil, t. 3-5, Paris, 1990.		
Il s'agira de se familiariser, grâce aux apports de la recherche historique, avec cette période trop souvent déconsidérée. Sur presque mille ans et sur le seul espace français, les différentes thématiques abordées (politique, économie, société, religion, etc.) permettront aux étudiants d'appréhender l'époque médiévale dans toute sa diversité (ses évolutions) et sa proximité, somme toute, avec notre contemporanéité. Les TD compléteront avantageusement les séances magistrales par l'analyse de documents.			

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION – S4

UN CM et DEUX TD OBLIGATOIRES

P 204 Géographie			
CM 24 h		**TD 12 h**	
Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ	Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ
Programme :	**Géographie de l'Afrique**	Programme :	**Méthodologie du croquis de géographie et de la dissertation**
Bibliographie :	BRUNEL S., *L'Afrique*, Bréal, Paris. CHEZE R., CHEDEMALL S., *La dissertation en géographie aux concours*, A. Colin, Paris, 1999. DUBRESSON P., RAISON J.-P., *Les Afriques au Sud du Sahara*, Géographie universelle. POURTIER R., *Afriques noires*, Hachette, Paris, 2001.		
Ce cours a pour objectif de présenter l'Afrique et plus particulièrement l'Afrique subsaharienne. Cet enseignement ne consiste pas en une description détaillée des différents pays mais plutôt en une recherche de pays-types avec une analyse des relations spatiales. Nous traiterons des questions d'identité, de diversité, d'intégration économique, de mondialisation, d'espaces et de réseaux, de frontières...			
P 204 Langue moderne 1		**TD 25 h**	
Enseignant :	-		
Programme :	**(Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais)**		
Bibliographie :	Sera distribuée en cours		

ET ⟹

DEUX options aux choix parmi les cinq unités d'approfondissement [5] :

P 204 Archéologie et Histoire de l'art romain	**TD 12 h**
Enseignant :	Corinne BOULINGUEZ
Programme :	**Architecture romaine : programmes et techniques**
Bibliographie :	ADAM J.-P., *La construction romaine. Matériaux et techniques*, Picard, Paris, 1989. BARATTE Fr., *Histoire de l'art antique : l'art romain*, Paris, 1996. GROS P., *L'architecture romaine*, Paris, 1996.
Ce cours d'archéologie permet de passer en revue les spécificités de l'architecture romaine. Les différents types de matériaux employés sont étudiés, ainsi que leur mise en œuvre. Les modes de construction sont appliqués aux différents programmes techniques qui font la particularité du monde romain.	
P 204 Cartographie	**TD 12 h**
Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ
Programme :	**La France : étude de cartes topographiques**
Bibliographie :	DEFOSSÉ J., *Principes et méthodes du commentaire de cartes*, PUF, Paris, dernière éd. TIFFOU J., *Commentaire de cartes topographiques*, A. Colin, Paris, 2000.
Perfectionnement de l'analyse de la carte topographique, réalisation de croquis. Il s'agit de comprendre les aménagements humains et leurs enjeux.	
P 204 Sciences politiques : Théories et pratiques de l'État	**TD 12 h**
Enseignant :	Bruno BÉTHOUART
Programme :	**Histoire des idées politiques au XX^e^ siècle**
Bibliographie :	CHEVALLIER J.-J., *Les grandes œuvres politiques de Machiavel à nos jours*, coll. U2, A. Colin, Paris. TOUCHARD J., *Histoire des idées politiques*, t. 2, Thémis, PUF, Paris.
Des totalitarismes ont dominé le continent européen durant le XX^e^ siècle : d'un côté les fascismes en Italie, Allemagne et Espagne, de l'autre le régime communiste en Russie et en Europe de l'Est. La présentation des figures marquantes de ces régimes permet une approche humaine et politique de ces réalités.	
P 204 Langue ancienne	**TD 12 h**
Enseignant :	Florent COLLART : Grec — Enseignant : Bruno DURIER : latin
Programme :	**Grec ou Latin** voir p. 20
P 204 Sensibilisation aux métiers de l'enseignement	**40 h Module théorique + 20 h de stage**
Enseignant :	ESPE, École Supérieure du Professorat et de l'Éducation d'Outreau
Programme :	**ATTENTION** les cours commencent au 1^er^ semestre du L2 (203), mais ne sont comptabilisés qu'au 2^e^ (204)
P 204 Langue moderne 2	**TD 12 h**
Enseignant :	-
Programme :	***Différente de celle choisie en élément obligatoire*** **(Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Néerlandais)**

[5] Attention, on peut changer d'option au 4^e^ semestre.

UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE – S4[6]

DEUX options aux choix parmi les trois ci-dessous :

M 204 Historiographie	**TD 12 h**
Enseignant :	Danielle COURTEMANCHE
Programme :	**Comment pense-t-on et écrit-on l'histoire ?**
Bibliographie :	CAIRE-JABINET M.-P., *Introduction à l'historiographie*, coll. Histoire 128, Nathan-Université, Paris, 1994. TÉTART P., *Petite histoire des historiens*, coll. synthèse, A. Colin, Paris, 2000.
Cette option a pour objectif de comprendre comment les historiens ont pensé et écrit l'histoire. Pour schématiser, on peut dire que l'historiographie est l'histoire de l'Histoire. La lecture d'un manuel permettra de comprendre les évolutions de l'écriture de l'histoire (de l'Antiquité jusqu'au XIX^e^ siècle) alors que les séances se concentreront sur les XX^e^ et XXI^e^ siècles : quels ont été les courants historiographiques majeurs ? Nouvelles problématiques ? Nouveaux enjeux scientifiques ? Etc.	

M 204 Techniques archéologiques	**TD 12 h**
Enseignant :	Daphné GONTIKA
Programme :	**Initiation aux techniques archéologiques**
Bibliographie :	FRÉDÉRIC L., *Manuel pratique d ; archéologie*, Robert Laffont maris, 1967. PESEZ J.-M., *L'archéologie*, Nathan Université, Paris, 1997.
Au début c'était la chasse au trésor pour découverte les œuvres anciens enfouis et oubliés. Depuis l'archéologie s'est développée à une discipline scientifique avec ses méthodes et ses règles. Sur le terrain des techniques spécifiques pour mettre au jour les indices, les témoins du passé. Puis vient l'étude de ces témoins et du contexte dans lequel ils ont été trouvés, qui permet de les comprendre, de les situer dans le temps, et de restituer des pans du passé.	

M 204 Initiation au fait religieux	**TD 12 h**
Enseignant :	Jean-Louis PODVIN
Programme :	Approche du fait religieux à travers l'histoire
Bibliographie :	Sera distribuée en cours
En voyageant, nous ne pouvons manquer de voir les clochers des églises ou les pointes des minarets ; d'entendre le tintement des cloches ou l'appel à la prière du muezzin. En visitant des musées, nous découvrons des œuvres d'art s'inspirant de motifs religieux ; les fêtes de notre calendrier et l'année calendaire sont fondées sur la religion, et nous ne pouvons y échapper. Les religions ont marqué les populations pendant des millénaires. Quelles ont été leur importance et qu'en est-il encore aujourd'hui ?	

[6] Attention, on peut changer d'option au 4^e^ semestre.

MODALITÉS D'EXAMEN

S 3

Intitulé de l'UE	Coefficient par UE	Coefficient par matière	Contrôle continu	Terminal * écrit ou oral	Terminal durée	Observations
F 203	**12**					
- Histoire ancienne		6	CC	Épreuve écrite	4h00	
- Histoire médiévale		6	CC	Épreuve écrite	4h00	
P 203	**14**					
- Géographie		5	CC	Épreuve écrite	4h00	
- Langues moderne		3				CC et terminal en anglais
- Elaboration PPP 2		2				
- Option 1		2	**	***		Si épreuve écrite, durée 2h00. Attention : Cartographie, 3h00
- Option 2		2	**	***		
M 203	**4**					
- Option 1		2	**	***		Si épreuve écrite, durée 2h00.
- Option 2		2	**	***		

S 4

Intitulé de l'UE	Coefficient par UE	Coefficient par matière	Contrôle continu	Terminal * écrit ou oral	Terminal durée	Observations
F 204	**14**					
- Histoire ancienne		7	CC	Épreuve écrite	4h00	
- Histoire médiévale		7	CC	Épreuve écrite	4h00	
P 204	**12**					
- Géographie		5	CC	Épreuve écrite	4h00	
- Langue moderne		3				CC et terminal en anglais
- Option 1		2	**	***		Si épreuve écrite, durée 2h00. Attention : Cartographie, 3h00
- Option 2		2	**	***		
M 204	**4**					
- Option 1		2	**	***		Si épreuve écrite, durée 2h00.
- Option 2		2	**	***		

*** Les étudiants salariés sont convoqués à l'épreuve terminale (écrite ou orale).**

**** L'enseignant vous précisera s'il y a ou non un Contrôle Continu (CC). Dans le cas d'un CC l'étudiant non-salarié devra se présenter à toutes les épreuves organisées par l'enseignant durant le semestre, ainsi qu'à l'épreuve terminale.**

***** L'enseignant vous précisera si l'épreuve terminale sera écrite ou orale.**

VI

LICENCE 3

Dans le cadre de la découverte du monde professionnel, un stage, non obligatoire, *d'une durée maximale d'un mois à temps plein, massé ou filé, peut avoir lieu durant l'année de Licence 3, entre le 1er octobre et le 30 avril. Ce stage devra se dérouler en dehors des heures d'enseignement. Dans le mois qui suit la fin du stage, l'étudiant devra fournir au responsable d'année, enseignant tuteur, un rapport de stage qui sera évalué et comptabilisé en* bonus. *Voir page 4*

VI. LICENCE 3

À l'issue de la 2e année de LICENCE, on propose à l'étudiant :
- un **tronc commun** constitué des **enseignements Fondamentaux** et de Méthodologie,
- et un **choix d'options** d'enseignements de **Professionnalisation** en fonction de ses projets.

Ainsi l'étudiant de Licence 3 peut donc choisir entre :

- une **Licence d'Histoire**
- ou une **Licence d'Histoire avec un approfondissement aux métiers de l'enseignement** : a) Professorat des Écoles ; b) Géographie.

Quel que soit le type choisi, la **Licence 3** comprend **trois Unités d'Enseignement** (U.E.), chacune comprenant plusieurs matières :

- Deux d'entre elles, les **Enseignements Fondamentaux** et les **Enseignements de Méthodologie**, sont rassemblées dans le **tronc commun** : ces **deux U.E. sont à suivre par tous les étudiants de Licence 3**.
- La dernière U.E., d'**Enseignements de Professionnalisation**, consiste :
  - Pour la **Licence d'Histoire** en un approfondissement en histoire.
  - Pour la **Licence d'Histoire approfondissement aux métiers de l'enseignement** : en un approfondissement au **professorat des Écoles** avec une préparation aux concours, ou en un approfondissement en **géographie**.

Attention : les U.E. d'Enseignements de Professionnalisation peuvent aussi être suivies comme options facultatives par tous les étudiants inscrits en Licence 3 et leur validation leur donne droit à un **Bonus**. En effet, il est très vivement conseillé aux étudiants **d'Histoire approfondissement aux métiers de l'enseignement**, de suivre en option bonus au moins une matière d'approfondissement en histoire, indispensable pour aborder le master d'histoire dans les meilleures conditions.

CINQUIÈME SEMESTRE : 12 semaines			
Unité d'Enseignements Fondamentaux 5 (F 305)			**TOTAL : 96 h CM et 48 h TD = 16 ects**[1]
	CM	TD	
- Histoire ancienne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire médiévale	24 h	12 h	4 ects
- Histoire moderne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire contemporaine	24 h	12 h	4 ects
Unité d'Enseignements de Méthodologie 5 (M 305)			**TOTAL : 36 h TD = 4 ects**
	CM	TD	
Enseignements méthodologiques au choix, 2 parmi les 4 :			
. Épigraphie latine	---	18 h	2 ects
. Paléographie médiévale	---	18 h	2 ects
. Paléographie moderne	---	18 h	2 ects
. Sociologie électorale et religieuse	---	18 h	2 ects
Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305) ***Vous avez le choix entre les options* A ; B a ; B b :**			
A. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305) ***Approfondissement en Histoire***			**TOTAL : 85 h TD = 10 ects**
	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- PPP 3[2]	---	12 h	2 ects
- Unité d'approfondissement en Histoire, 48 h :			6 ects
. Histoire ancienne	---	16 h	2 ects
. Histoire médiévale	---	16 h	2 ects
. Archéologie romaine	---	16 h	2 ects
Ou			
B a. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305) ***Approfondissement aux métiers de l'enseignement***			**TOTAL : 93 h TD = 10 ects**
Approfondissement au professorat des Écoles	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- PPP 3[3]	---	12 h	2 ects
- Professorat des écoles			6 ects
. Didactique des mathématiques	---	24 h	2 ects
. Deux parmi les trois d'approfondissement en Histoire :			
. Histoire ancienne	---	16 h	2 ects
. Histoire médiévale	---	16 h	2 ects
. Archéologie romaine	---	16 h	2 ects
Ou			---
B b. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 305) ***Approfondissement aux métiers de l'enseignement***			**TOTAL : 16 h CM & 61 h TD = 10 ects**
Approfondissement en Géographie	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- PPP 3[4]	---	12 h	2 ects
- Unité d'approfondissement en Géographie	16 h	24 h	6 ects

[1] **Ects** : European Credit Transfer System = Points d'équivalences européennes ; voir ci-dessus, p. 10.
[2] **P**rojet **P**rofessionnel **P**ersonnalisé.
[3] **P**rojet **P**rofessionnel **P**ersonnalisé.
[4] **P**rojet **P**rofessionnel **P**ersonnalisé.

SIXIÈME SEMESTRE : 12 semaines			
Unité d'Enseignements Fondamentaux 5 (F 306)			**TOTAL : 96 h CM et 48 h TD = 16 ects**[1]
	CM	TD	
- Histoire ancienne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire médiévale	24 h	12 h	4 ects
- Histoire moderne	24 h	12 h	4 ects
- Histoire contemporaine	24 h	12 h	4 ects
Unité d'Enseignements de Méthodologie 5 (M 306)			**TOTAL : 36 h TD = 6 ects**
	CM	TD	
Enseignements méthodologiques au choix, 2 parmi les 4 :			
. Épigraphie latine	---	18 h	3 ects
. Paléographie médiévale	---	18 h	3 ects
. Paléographie moderne	---	18 h	3 ects
. Sociologie électorale et religieuse	---	18 h	3 ects
Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)			
***Vous avez le choix entre les options* A ; B a ; B b :**			
A. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)			
Approfondissement en Histoire			**TOTAL : 73 h TD = 8 ects**
	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- Unité d'approfondissement en Histoire, 48 h :			6 ects
. Histoire moderne	---	16 h	2 ects
. Histoire contemporaine	---	16 h	2 ects
. Archéologie médiévale	---	16 h	2 ects
Ou			
B a. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)			
Approfondissement aux métiers de l'enseignement			**TOTAL : 8 h CM & 61 h TD = 8 ects**
Approfondissement au professorat des Écoles	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- Professorat des écoles			6 ects
. Didactique du Français	---	24 h	
. Géographie	8 h	12 h	
Ou			
B b. Unité d'Enseignements de Professionnalisation 5 (P 306)			
Approfondissement aux métiers de l'enseignement			**TOTAL : 16 h CM & 49 h TD = 8 ects**
Approfondissement en Géographie	CM	TD	
- Langue moderne 1 (préparation au CLES)	---	25 h	2 ects
- Unité d'approfondissement en Géographie	16 h	24 h	6 ects

[1] **Ects** : **E**uropean **C**redit **T**ransfer **S**ystem

T R O N C C O M M U N : UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX
QUATRE CM & QUATRE TD OBLIGATOIRES S5 & S 6

S 5

CM 24 h		TD 12 h	
F 305 Histoire ancienne (romaine)			
Enseignant :	Joëlle NAPOLI	Enseignant :	Corinne BOULINGUEZ
Programme :	**Rome et l'Occident romain sous le Haut-Empire (27 avant -192 après J.-C.)**		
Bibliographie :	JACQUES F. et SCHEID J., *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C.), I, Les structures de l'empire romain*, Nouvelle Clio, PUF, Paris, 2010, 7e édition. LEPELLEY Cl., *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C. - 260 ap. J.-C.), II, Approches régionales du Haut-Empire romain*, Nouvelle Clio, PUF, Paris, 1998.		
En 27 av. J.-C., la République romaine a cédé la place au régime du Principat. Comment définir ce nouveau régime politique instauré par Auguste et comment a-t-il évolué au cours des trois premiers siècles de notre ère? Alors que les institutions républicaines étaient mal adaptées au gouvernement d'un empire qui était déjà étendu à presque tout le monde méditerranéen, les provinces sont désormais mieux administrées. Par ailleurs une politique d'intégration des provinciaux se met en place. Selon quels principes et à quel rythme ?			
F 305 Histoire médiévale			
Enseignant :	Christine JEHANNO	Enseignant :	Christine JEHANNO
Programme :	**Les villes de l'Occident médiéval : espaces, pouvoirs et sociétés (Ve-XVe siècles)**		
Bibliographie :	MENJOT D. (éd.), *Histoire de l'Europe urbaine*, t. 2 : BOUCHERON P., MENJOT D., *La ville médiévale*, Points Histoire, Seuil, Paris, 2011.		
Les villes européennes d'aujourd'hui ne se comprennent pas sans la connaissance de leur très long passé, notamment de la période médiévale, héritière elle-même de l'Antiquité romaine, qui est, pour une large part d'entre elles, le moment de leur éclosion. Il s'agira d'examiner, en mettant en œuvre tous les types de sources à la disposition des historiens, comment, au fil de ces dix siècles, s'est élaborée et transformée la morphologie urbaine et comment, dans paysage ce urbain devenu typiquement médiéval, s'inscrivent les pouvoirs, politiques, religieux ou économiques, qui coexistent, collaborent ou luttent, et enfin comment vivent les populations.			
F 305 Histoire moderne			
Enseignant :	Jean-Philippe PRIOTTI	Enseignant :	Jean-Philippe PRIOTTI
Programme :	**La formation de l'Atlantique européen. Economie commerciale et conflits maritimes (1500-1650).**		
Bibliographie :	CABANTOUS Al., LESPAGNOL A., PÉRON Fr. (dir.), *Les Français, la terre et la mer (XIIIe-XXe siècle)*, Fayard, Paris, 2005. GLETE J., *Warfare at Sea, 1500-1650: Maritime Conflicts and the Transformation of Europe*, Routledge, London-New York, 2000.		
Le cours porte sur la genèse de la prépondérance des Européens dans l'Atlantique. Il concerne non seulement le fonctionnement du premier capitalisme commercial sur la base d'échanges transatlantiques, mais aussi les processus de concurrence et les conflits guerriers entre puissances espagnole, portugaise, hollandaise et anglaise pour la domination maritime.			
F 305 Histoire contemporaine			
Enseignant :	Bruno BÉTHOUART	Enseignant :	Agathe LEYSSENS
Programme :	**L'Europe de 1870 à la veille de la Grande Guerre**		
Bibliographie :	AMBROSI Ch., *L'apogée de l'Europe 1871-1918*, A. Colin, Paris, 2000. ASSELAIN J.-Ch. *et alii*, *Précis d'Histoire européenne XIX-XXe s.*, A. Colin, Paris, 2003.		
L'Europe est considérée de 1870 à 1914 comme le centre politique, économique, social et culturel du monde occidental. Comment les divisions et les affrontements vont-ils aboutir à la Grande Guerre ? Ce « suicide de l'Europe civilisée » était-il inéluctable ? Telles sont les questions qui seront traités dans ce cours.			

S 6

F 306 Histoire ancienne (grecque)

Enseignant :	Daphné GONTIKA	Enseignant :	Daphné GONTIKA
Programme :	**Les grandes découvertes du monde grec et leur évolution dans le temps**		
Bibliographie :	WILL Ed., *Le monde grec et l'Orient*. t. I. *Le V^e siècle*, Peuples et Civilisations, PUF, Paris 1972. WILL Ed., MOSSÉ Cl., GOUKOWSKY P., *Le monde grec et l'Orient*. t. I. *Le IV^e siècle*, Peuples et Civilisations, PUF, Paris, 1975 ; 3^e éd. 1990.		

Quelle est l'origine de la pensée et des sciences des Grecs anciens dont on parle encore aujourd'hui ? Qui étaient ces Grecs qui réussirent à transformer leurs expériences en disciplines scientifiques ? Comment vont-ils mettre la découverte de l'alphabet au service de la justice et de la démocratie qu'ils inventent ? Comment l'invention et la diffusion de la monnaie va faciliter les échanges ? Comment la construction des navires et les découvertes des routes maritimes permettront les contacts et les échanges avec leurs voisins ?

F 306 Histoire médiévale

Enseignant :	Christine JEHANNO	Enseignant :	Christine JEHANNO
Programme :	**Les villes de l'Occident médiéval : espaces, pouvoirs et sociétés (V^e-XV^e siècles)**		
Bibliographie :	MENJOT D. (éd.), *Histoire de l'Europe urbaine*, t. 2 : BOUCHERON P., MENJOT D., *La ville médiévale*, Points Histoire, Seuil, Paris, 2011.		

Les villes européennes d'aujourd'hui ne se comprennent pas sans la connaissance de leur très long passé, notamment de la période médiévale, héritière elle-même de l'Antiquité romaine, qui est, pour une large part d'entre elles, le moment de leur éclosion. Il s'agira d'examiner, en mettant en œuvre tous les types de sources à la disposition des historiens, comment, au fil de ces dix siècles, s'est élaborée et transformée la morphologie urbaine et comment, dans paysage ce urbain devenu typiquement médiéval, s'inscrivent les pouvoirs, politiques, religieux ou économiques, qui coexistent, collaborent ou luttent, et enfin comment vivent les populations.

F 306 Histoire moderne

Enseignant :	Éric ROULET	Enseignant :	Éric ROULET
Programme :	**Histoire de l'Atlantique XVII^e-XVIII^e siècle**		
Bibliographie :	BUTEL Paul, *Histoire de l'Atlantique*, Perrin, Paris, 1999. ELLIOTT John H., *Empires of the Atlantic World: Britain and Spain in America 1492-1830*, Yale University Press, 2006. VILLIERS Patrick, DUTEIL Jean-Pierre, *L'Europe, la mer et les colonies, XVII^e-XVIII^e siècle*, Hachette, Paris, 1997.		

L'océan Atlantique est, depuis la découverte de l'Amérique en 1492, un espace intensément animé par les Européens qui transportent en nombre hommes et marchandises pour peupler les terres découvertes et conquises, développer les productions et faire des échanges. Les flux s'intensifient de manière importante au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle. L'Atlantique s'affirme comme un espace majeur qui se structure de façon de plus en plus complexe et où les tensions entre les puissances conduisent à de grands conflits.

F 306 Histoire contemporaine

Enseignant :	Christian BORDE	Enseignant :	Christian BORDE
Programme :	**L'essor de la puissance britannique de 1814 à 1914**		
Bibliographie :	BAYLY C. A., *La naissance du monde moderne (1780-1914)*, Les Éditions de l'Atelier/Le monde diplomatique, Paris, 2007. JARRIGE Fr., AVILA I., BENOIT A., *Le monde britannique (1815-1931)*, Bréal, 2009.		

Ce processus global redéfinit la carte du monde et de son économie pour en faire un monde britannique (*British World*). C'est la synergie à l'échelle globale de quatre formes de domination : la colonisation de peuplement des *White Dominions* (États-Unis, Canada, Australie, etc.), l'emprise commerciale et financière de la Cité de Londres sur les mers, celle qui s'exerce dans les « colonies sans drapeaux » (Égypte, Argentine, Brésil, etc.), enfin l'exploitation de l'Inde et de ses annexes asiatiques (*Greater India*) pour les marchés, la main-d'œuvre et les troupes. Le cours permet une introduction aux problématiques du monde anglophone et de l'histoire mondiale (*Global History*), et une initiation à l'histoire maritime et coloniale.

T R O N C C O M M U N
UNITÉ D'ENSEIGNEMENTS DE MÉTHODOLOGIE S 5 & S 6
Au CHOIX DEUX matières parmi les quatre suivantes :

M 305 – 306 : Épigraphie latine	**S 5 : 18 h TD ; S 6 : 18 h TD**
Enseignant :	Joëlle NAPOLI
Programme :	S 5 : **Onomastique du citoyen ; Onomastique du Prince** S 6 : **Les carrières équestres et sénatoriales**
Bibliographie :	CORBIER P., *L'épigraphie latine*, coll. Campus, SEDES, Paris, 1998. LASSÈRE J.-M., *Manuel d'Épigraphie romaine*, Paris, 2005.
Les travaux dirigés d'épigraphie latine complètent l'histoire sociale et institutionnelle abordée en cours magistral : seront étudiés au premier semestre l'onomastique du citoyen romain et la titulature des empereurs ; au second semestre les carrières sénatoriales et équestres, à partir d'inscriptions évoquant des personnages célèbres, ainsi que des exemples de carrières locales, italiennes ou provinciales.	

M 305 - 306 : Paléographie médiévale	**S 5 : 18 h TD ; S 6 : 18 h TD**
Enseignant :	Christine JÉHANNO
Programme :	**Lire, transcrire, comprendre les textes médiévaux manuscrits (IX^{e} – XV^{e} siècles)**
Bibliographie :	PARISSE M., *Manuel de paléographie médiévale*, Picard, Paris, 2006. STIENNON J., *Paléographie du Moyen Âge*, coll. U, A. Colin, Paris, 3^{e} éd. 1999.
Le cours de paléographie médiévale (de « paléo » = ancien et « graphie » = écriture) vise à apprendre à déchiffrer les différentes écritures des textes — tous manuscrits, avant l'invention de l'imprimerie — produits tout au long du millénaire médiéval, écritures toutes très différentes de celle d'aujourd'hui. Sans pré-requis (la connaissance du latin n'est pas nécessaire), cet apprentissage livre un accès direct aux sources, indispensable à la recherche historique sur le Moyen Âge.	

M 305 – 306 : Paléographie moderne	**S 5 : 18 h TD ; S 6 : 18 h TD**
Enseignant :	Éric ROULET
Programme :	**Transcription et analyse de textes (XVI^{e} – XVIII^{e} siècles)**
Bibliographie :	ELSALLE P., *Lire et comprendre les archives des XVI^{e} et XVII^{e} siècles*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003. FOURNET-FAYARD Al., *Pratique de paléographie moderne : lire les Foréziens d'autrefois (XVII^{e} et XVIII^{e} siècles)*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2008. RAMBAUD I., AUDISIO G., *Lire le Français d'hier - Manuel de paléographie moderne*, Paris, Armand Colin, 2008.
Les documents sont la matière première de l'historien. A l'époque moderne (XVI^{e}-XVIII^{e} s.), les sources sont essentiellement manuscrites. L'écriture des hommes de cette période est particulière. Le cours de paléographie vise à se familiariser avec les écritures des documents anciens pour les déchiffrer et les comprendre.	

M 305 – 306 : Sociologie électorale et religieuse	**S 5 : 18 h TD ; S 6 : 18 h TD**
Enseignant :	Bruno BÉTHOUART
Programme :	S5 : **Étude du fait religieux à l'époque contemporaine** S6 : **Étude du comportement électoral et du fait religieux à l'époque contemporaine**
Bibliographie :	CHOLVY G., *La religion en France de la fin du XVIII^{e} siècle à nos jours*, coll. Supérieur, Hachette, Paris, 1998. NÉANT H., *La politique en France XIX^{e} - XX^{e} siècles*, Hachette Supérieur, Paris, 2000.
S5 : À partir des recherches réalisées par les historiens spécialisés dans l'étude du comportement religieux, le cours se propose de présenter l'état de la pratique et des comportements religieux contemporains et d'expliquer leur évolution depuis la Révolution française. S6 : La première partie du semestre sera consacrée à la présentation du comportement électoral en France depuis 1870. Des exposés oraux portant sur l'histoire religieuse et/ou politique et culturelle de la Côte d'Opale seront proposés par les étudiants en fin de trimestre.	

O P T I O N S :
AU CHOIX PARMI LES TROIS
UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS DE PROFESSIONNALISATION[1] : A, B a, B b.

A
LICENCE APPROFONDISSEMENT EN HISTOIRE – S 5

Conférences d'ouverture vers des différents champs de métiers

DEUX matières obligatoires :

P 305 : Langue moderne	**25 h TD**
Enseignant :	-
Programme :	**Préparation au CLES**
P 305 : Élaboration d'un PPP 3	**12 h TD**
Voir p. 8	

ET

- Un stage d'une vingtaine d'heures par an qui aura lieu durant le 5e ou le 6e semestre d'études de Licence

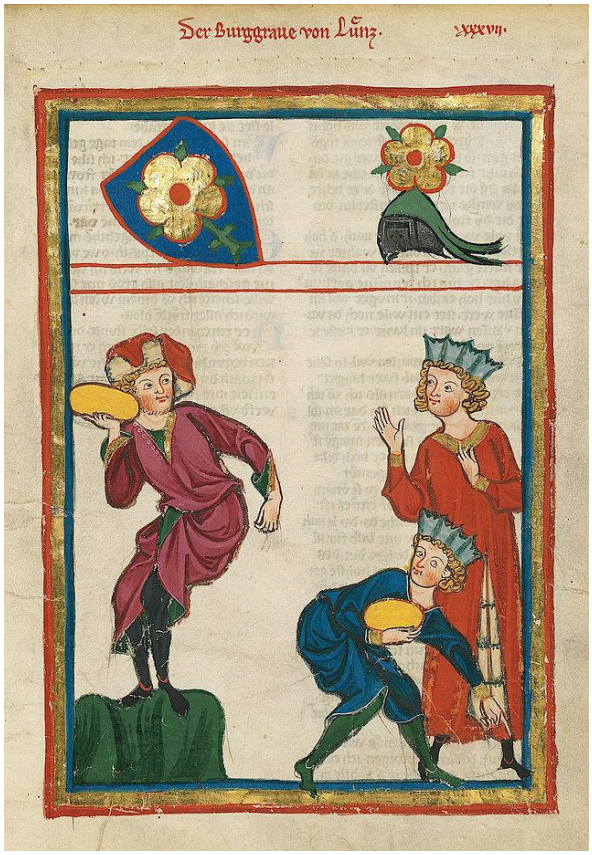

ET ⟹

[1] **Il est vivement conseillé aux étudiants qui n'ont pas acquis le C2i de le prendre en option bonus.**

ET
Les TROIS matières obligatoires :

P 305 : Histoire ancienne	**16 h TD**
Enseignant :	Daphné GONTIKA
Programme :	**À la recherche des métiers des Anciens : sources écrites, iconographiques et archéologiques**
Bibliographie :	VERNANT Jean-Pierre, VIDAL-NAQUET Pierre, *Travail et esclavage en Grèce ancienne*, éditions Complexe, 1988 [plusieurs éditions]
Comment se présente la vie quotidienne de ces gens qui étaient aussi les acteurs de la vie publique de la cité dans ses activités politiques, militaires, religieuses ou autres ? Comment subvenaient-ils à leurs besoins quotidiens ? Devaient-ils travailler et si oui quels étaient les métiers qu'ils exerçaient ? Quelle est la place du travail rémunéré dans le monde des Anciens ; comment a-t-il évolué ?	

P 305 : Histoire médiévale	**16 h TD**
Enseignant :	Danielle COURTEMANCHE
Programme :	**XIV^{e}-XV^{e} siècles : automne du Moyen Age ? Retour sur une si sombre interprétation**
Bibliographie :	Sera distribuée en cours
L'historiographie a trop longtemps considéré les derniers siècles de l'époque médiévale comme une période de crise(s). Or, les travaux récents ont eu tendance à démontrer le contraire, ou du moins à l'atténuer. En effet, au lieu de considérer le Moyen Âge comme un âge moyen entre deux périodes illustres, qui résumerait la mauvaise perception de l'époque médiévale, grâce à des articles et des documents, il conviendra de s'interroger sur la pertinence d'une telle vision.	

P 305 : Archéologie romaine	**16 h TD**
Enseignant :	Joëlle NAPOLI, Corinne BOULINGUEZ
Programme :	**Rome : L'héritage étrusque**
Bibliographie :	Adam J.-P., *La maison romaine*, Paris, 2012. Locatelli D., *Les Etrusques*, Hazan, Paris, 2010. Steingräber S., Les fresques étrusques, Citadelles & Mazenod, Paris, 2006.
Les travaux dirigés d'archéologie romaine feront le point de nos connaissances sur la civilisation étrusque avec l'objectif de souligner l'influence de celle-ci sur l'histoire et la culture romaine. Ils seront notamment consacrés à l'apport des Étrusques à l'urbanisme de Rome, à son architecture religieuse et domestique. Mais on ne manquera pas d'évoquer aussi, par le biais des témoignages iconographiques, l'habillement et les insignes du pouvoir que les magistrats républicains empruntèrent aux rois étrusques.	

LICENCE APPROFONDISSEMENT EN HISTOIRE – S 6

Conférences d'ouverture vers des différents champs de métiers

ET

P 306 : Langue moderne	**25 h TD**
Enseignant :	-
Programme :	**Préparation au CLES**

ET

- Un stage d'une vingtaine d'heures par an qui aura lieu durant le 5e ou le 6e semestre d'études de Licence

ET ⟹

ET

Les TROIS matières obligatoires :

P 306 : Histoire moderne	**16 h TD**
Enseignant :	Éric ROULET
Programme :	**Les révoltes indigènes. Les résistances des populations dominées en contexte colonial.**
Bibliographie :	HUERTA PRECIADO María Teresa, PALACIOS Patricia, *Rebeliones indígenas de la época colonial*, SEP/INAH, Mexico, 1976. *Des révoltes de l'Europe à l'Amérique au temps de la révolution française, 1773 à 1802*, *Cahiers d'histoire*, n° 94-95, janv.-mars 2005.
Les Européens ont conquis à l'époque moderne de nombreux territoires lointains en soumettant les populations indigènes. L'imposition de l'ordre et de la culture de l'ancien monde ne s'est pas fait sans réaction des populations dominées qui ont développé de nombreuses stratégies pour défendre leur identité et usé de nombreux moyen jusqu'aux plus violents comme la révolte. Les révoltes sont indissociables de l'histoire des colonisations.	

P 306 : Histoire contemporaine	**16 h TD**
Enseignant :	Christian BORDE
Programme :	**Histoire des entreprises maritimes, initiation aux documents d'archives contemporaines**
Bibliographie :	Sera distribuée en cours
L'objectif est de s'initier à la pratique artisanale du métier d'historien contemporanéiste. La très grande diversité et la richesse des documents concernant entreprises et entrepreneurs est le reflet de la trame sociale de l'entreprise maritime, dans toutes ses dimensions. Il s'agit de travailler sur une petite série de documents tels qu'on les trouve dans les dépôts d'archives contemporaines (XIXe-premier XXe siècles). Trier et recueillir les informations en fonction des impératifs de l'enquête permet de les mettre en scène suivant les interrogations qu'ils posent. L'évaluation, suivie tout au long du semestre par des corrections successives, et la mise en commun des apports de chaque petit dossier, permet à tous de progresser.	

P 306 : Archéologie médiévale	**16 h TD**
Enseignant :	Christine JEHANNO
Programme :	**L'archéologie médiévale : diversité des approches et richesse des apports d'une science en plein essor**
Bibliographie :	Sera distribuée en cours
L'enseignement d'archéologie médiévale a pour but de faire découvrir ce champ de l'archéologie, encore méconnu mais en plein essor, et désormais indispensable aux historiens médiévistes. À travers des études de sites fouillés touchant à des thématiques et des approches aussi variées que possible (archéologie funéraire, urbaine, rurale, monumentale, fluviale, etc.), il s'agit de comprendre les méthodes et les questionnements de cette science pour être capable de mettre à profit tout ce qu'elle apporte à la connaissance du Moyen Âge.	

B a

LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 5

Approfondissement au professorat des Écoles

Conférences d'ouverture vers des différents champs de métiers

DEUX matières obligatoires :

P 305 : Langue moderne	**25 h TD**
Enseignant :	-
Programme :	**Préparation au CLES**
P 305 : PPP 3	**12 h TD**
Voir p. 8	

ET

- Un stage d'une vingtaine d'heures par an qui aura lieu durant le 5e ou le 6e semestre d'études de Licence

ET

P 305 : Didactique des mathématiques	**24 h TD**
Enseignant :	Gaëlle MAILLY
Programme :	**Les pré requis en mathématiques indispensables à la préparation du CRPE.**
Bibliographie :	Livres de mathématique niveau collège Mante M.,CharnayR. ,*Mathématiques* Tomes 1 et 2, , éd. Hatier concours
Le niveau attendu est celui exigé par la maîtrise du programme du collège. Les notions qui seront revues sont : les nombres (les différents ensembles de nombres, la numération, les règles de calcul et les relations entre les nombres), la mise en équations de problèmes, la relation de proportionnalité, la géométrie plane ainsi que les grandeurs et mesures. L'objectif principal est d'amener les étudiants à maîtriser les calculs élémentaires, la résolution d'équations et à se familiariser avec la manipulation d'inconnues et avec le fonctionnement de démonstrations en géométrie.	
P 305 : Approfondissement en histoire	**2 x 16 h TD**
Programme :	**2 matières à choisir par les 3 proposées dans l'unité P 305 Approfondissement en Histoire, S 5, voir p. 47.**

B a
LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 6
Approfondissement au professorat des Écoles

Conférences d'ouverture vers des différents champs de métiers

ET

P 306 : Langue moderne	**25 h TD**
Enseignant :	-
Programme :	**Préparation au CLES**

ET

- Un stage d'une vingtaine d'heures par an qui aura lieu durant le 5e ou le 6e semestre d'études de Licence

ET

P 306 : Didactique du Français	**24 h TD**
Enseignant :	François BONINI
Programme :	**Les notions principales de la discipline du point de vue de l'élève et du professeur**; bâtir une séquence à l'école, au collège ou au lycée. Lire, écrire, travailler les outils de la langue à tous les niveaux.
Bibliographie :	Sera distribuée en cours
Il s'agit, dans le cadre d'une sensibilisation à l'enseignement, de découvrir les programmes et de s'interroger sur les manières d'apprendre et de faire apprendre. La réflexion porte sur l'école, le collège et le lycée, dans tous les domaines du Français.	
P 306 : Géographie	**8 h CM & 12 h TD**
Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ
Programme :	**Les milieux naturels et les activités humaines : eau et milieux naturels dans le domaine intertropical**, Unité P 306, voir p. 53
Bibliographie :	voir p. 53

B b
LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 5
Approfondissement en Géographie

Conférences d'ouverture vers des différents champs de métiers

DEUX matières obligatoires :

P 305 : Langue moderne	**25 h TD**
Enseignant :	-
Programme :	**Préparation au CLES**
Bibliographie :	Sera distribuée en cours

P 305 : PPP 3	**12 h TD**
Voir p. 8	

ET

- **Un stage d'une vingtaine d'heures par an qui aura lieu durant le 5e ou le 6e semestre d'études de Licence**

ET

P 305 : Géographie	**16 h CM & 24 h TD**
Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ — 8 h CM & 12 h TD
Programme :	**Les rives sud et est de la Méditerranée, les PSEM**
Bibliographie :	MUTIN G., DURAND-DASTES F., *Afrique du nord, Moyen-Orient, Monde Indien*, Géographie Universelle, Reclus/Belin, Paris, 1995. BETHEMONT J., *La Méditerranée*, A. Colin, Paris, 2000.
Ce cours a pour objectif de présenter les rives sud et est de la Méditerranée et les pays présents, les PSEM. Cette zone de la planète présente l'intérêt d'être une vaste frontière Nord-Sud, parcourue par de nombreux flux, nous permettant d'envisager les phénomènes d'identité, d'intégration, de tensions et de conflits.	
Enseignant :	Vincent HERBERT — 8 h CM & 12 h TD
Programme :	**Analyse géographique des espaces littoraux**
Bibliographie :	PASKOFF R., *Les littoraux, impact des aménagements sur leur évolution*. 3e éd., Masson, coll. Géographie, Paris, 1998. CABANNE C., CHAUSSADE J., CORLAY J.P., MIOSSEC A., MIOSSEC J.M., PINOT J.P., *Géographie humaine des littoraux maritimes*, CNED, SEDES Concours, Paris, 1998.

B b

LICENCE APPROFONDISSEMENT AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT – S 6

Approfondissement en Géographie

Conférences d'ouverture vers des différents champs de métiers

ET

P 306 : Langue moderne	**25 h TD**
Enseignant :	-
Programme :	**Préparation au CLES**
Bibliographie :	-

ET

- Un stage d'une vingtaine d'heures par an qui aura lieu durant le 5e ou le 6e semestre d'études de Licence

ET

P 306 : Géographie	**16 h CM & 24 h TD**
Enseignant :	Mickaël HÉNOCQ — 8 h CM & 12 h TD
Programme :	**Les milieux naturels et les activités humaines : eau et milieux naturels dans le domaine intertropical**
Bibliographie :	MARCILLY Gh. de, *L'eau*, coll. Dominos, Flammarion, Paris, 1995. MUTIN G., *De l'eau pour tous ?*, Documentation photographique. SIRONNEAU J., *L'eau, nouvel enjeu mondial*, Economica, Paris, 1996.
Ce cours a pour objectif d'aborder la question fondamentale de l'eau dans une région du globe où cohabitent abondance et rareté. L'eau nous permettra de raconter les paysages et les sociétés, de prendre conscience des conflictualités, plus ou moins ouvertes à son sujet.	
Enseignant :	Anthony JOUVENEL — 8 h CM & 12 h TD
Programme :	**Questions transméditerranéennes**
Bibliographie :	BETHEMONT J., *Géographie de la Méditerranée*, coll. U, A. Colin, Paris, 2008. CLAUDE G., *La Méditerranée, géopolitique et relations internationales*, coll. Carrefours de géographie, Ellipses, Paris, 2007. Collectif, *La Méditerranée*, revue *Questions internationales* n°36, La documentation française, Paris, 2009. FERRAS R., DAUPHINE A., SIVIGNON M., *France - Europe du Sud*, coll. Géographie universelle, Hachette-Reclus, Paris, 1990.
Dans le prolongement des séances du premier semestre, les dynamiques de l'interface méditerranéenne seront étudiées à travers plusieurs thématiques essentielles pour appréhender les enjeux géopolitiques majeurs autour de cette zone du monde : les frontières, l'eau, le tourisme, l'urbanité… Les travaux dirigés permettront d'approfondir ces thématiques sous la forme d'exposés documentés avec production cartographique.	

MODALITÉS D'EXAMEN

S 5

Intitulé de l'UE	Coefficient par UE	Coefficient par matière	Contrôle continu	Terminal * écrit ou oral	Terminal durée	Observations
F 305	**16**					
- Histoire ancienne		4	/	Épreuve écrite	4h00	
- Histoire médiévale		4	/	Épreuve écrite	4h00	
- Histoire moderne		4	/	Épreuve écrite	4h00	
- Histoire contemporaine		4	/	Épreuve écrite	4h00	
M 305	**4**					
- Option 1		2	**	***		Si épreuve écrite, durée 3h00.
- Option 2		2	**	***		
P 305	**10**					
- Langue moderne		2	**	****	2h00	
- PPP 3		2				
- P Histoire Option 1		2	**	***		Si épreuve écrite, durée 3h00.
- P Histoire Option 2		2	**	***		
- P Histoire Option 3		2	**	***		
- P PE Mathématiques		2	CC	Epreuve écrite	2h00	
- P PE Histoire Option 1		2	**	***		Si épreuve écrite, durée 3h00
- P PE Histoire Option 2		2	**	***		Si épreuve écrite, durée 3h00
- P G Géographie		6	CC	Epreuve écrite	4h00	Le sujet portera sur les 2 questions au programme. L'examen de la 2e session pourra être écrit ou oral.

S 6

Intitulé de l'UE	Coefficient par UE	Coefficient par matière	Contrôle continu	Terminal * écrit ou oral	Terminal durée	Observations
F 306	**16**					
- Histoire ancienne		4	/	Épreuve écrite	4h00	
- Histoire médiévale		4	/	Épreuve écrite	4h00	
- Histoire moderne		4	/	Épreuve écrite	4h00	
- Histoire contemporaine		4	/	Épreuve écrite	4h00	
M 306	**6**					
- Option 1		3	**	***		Si épreuve écrite, durée 3h00.
- Option 2		3	**	***		
P 306	**8**					
- Langues moderne		1	**	Epreuve écrite	2h00	CC et terminal en anglais
- P Histoire Option 1		2	**	***		Si épreuve écrite, durée 3h00.
- P Histoire Option 2		2	**	***		
- P Histoire Option 3		2	**	***		
- P PE Didactique du Français		2				
- P PE Géographie		4				
- P G Géographie		6	CC	Epreuve Orale		Oral portant sur le programme (2e semestre ou totalité pour la session de septembre) : 1h30 de préparation, 20 min. de présentation, 10 min. de reprise. Documentation (ouvrages, articles) en dehors des notes des cours.

*** Les étudiants salariés sont convoqués à l'épreuve terminale (écrite ou orale).**

**** L'enseignant vous précisera s'il y a ou non un Contrôle Continu (CC). Dans le cas d'un CC l'étudiant non-salarié devra se présenter à toutes les épreuves organisées par l'enseignant durant le semestre, ainsi qu'à l'épreuve terminale.**

***** L'enseignant vous précisera si l'épreuve terminale sera écrite ou orale.**

VII

MASTER 1 & 2

Dans le cadre de la découverte du monde professionnel, un stage, non obligatoire*, d'une durée maximale de deux mois à temps plein, massé ou filé, peut avoir lieu durant chacune des années de MASTER, entre le 1er octobre et le 30 avril. Ce stage devra se dérouler en dehors des heures d'enseignement. Dans le mois qui suit la fin du stage, l'étudiant devra fournir à son directeur de recherche, enseignant tuteur, un rapport de stage qui sera évalué et comptabilisé en* bonus.

VII. MASTER

MASTER Recherche : *SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES*
SPÉCIALITÉ : *HISTOIRE MARITIME ET LITTORALE*

Le MASTER Recherche est un cursus de deux ans (4 semestres) : à la fin de la première année le diplôme de MAÎTRISE peut être délivré. Chacun des quatre semestres vaut 30 ECTS[1]. Vous trouverez ci-dessous le plan général du Master.

MASTER 1

MASTER 1ère année, PREMIER SEMESTRE (30 ECTS)

Peuvent faire acte de candidature au Master 1 : les titulaires d'une Licence en *sciences humaines et sociales*, *histoire*, *géographie*, *aménagement*, *sociologie*, *sciences économiques*, *gestion* ou *droit* (liste non exhaustive), d'un diplôme jugé équivalent, ou les personnes demandant la validation des acquis professionnels.

TRONC COMMUN

Cours obligatoires (16 ects)

1	Initiation à la recherche, méthodes et concepts	10 x 2 h à Boulogne	Épreuve écrite ou orale	5 ects
2	Langue moderne	18 h à Boulogne	Épreuve écrite ou orale	5 ects
3	Système d'Information Géographique	15 h à Dunkerque	Épreuve écrite ou orale	6 ects

APPROCHES DISCIPLINAIRES
Deux unités à choisir sur cinq (14 ects)

1	Histoire des sociétés maritimes et littorales (4 périodes de l'Histoire)	4 périodes x 8 heures = 32 heures à Boulogne	Épreuve écrite ou orale : Sur une des quatre périodes par tirage au sort (¼ des étudiants par période)	7 ects
2	Géographie du littoral	30 heures à Dunkerque	Épreuve écrite ou orale	7 ects
3	Sociologie des territoires	30 heures à Dunkerque	Épreuve écrite ou orale	7 ects
4	Économie régionale et urbaine	30 heures à Dunkerque	Épreuve écrite ou orale	7 ects
5	Méthodologie en Histoire : rédaction d'un essai sur un projet de recherche ou d'un rapport de stage (par ex. archives, bibliothèque ou service archéologique)	Équivalent à 30 h TD	Rédaction notée du projet	7 ects

Ainsi, à la fin du 1er semestre de Master 1, l'étudiant doit avoir acquis **5 notes**. = **30 ects**

MASTER 1ère année, DEUXIÈME SEMESTRE (30 ECTS)

Deux séminaires à choisir sur les quatre proposés ci-dessous
ET un essai historique

L'un des deux séminaires doit obligatoirement correspondre à la période traitée dans l'essai (= *séminaire dominant*).

Le second séminaire peut être pris dans les enseignements d'Histoire ou dans une autre discipline du même Master (*séminaire mineur*).

1	Histoire contemporaine	7 séances de 2 h. = 14 h.	Épreuve écrite ou orale	5 ects
2	Histoire moderne	7 séances de 2 h. = 14 h.	Épreuve écrite ou orale	5 ects
3	Histoire médiévale	7 séances de 2 h. = 14 h.	Épreuve écrite ou orale	5 ects
4	Histoire ancienne	7 séances de 2 h. = 14 h.	Épreuve écrite ou orale	5 ects
	Rédaction d'un essai historique	Soutenance de l'essai devant un jury		20 ects

Ainsi, à la fin du second semestre du Master 1, l'étudiant doit avoir acquis **deux notes** (une pour le séminaire, une pour l'essai historique) = **30 ects**

[1] **Ects** : European Credit Transfer System = Points d'équivalences européennes ; voir ci-dessus, p. 10.

MASTER 2

L'entrée en Master 2 est sélective et soumise à l'avis d'un jury. L'inscription est prononcée après examen des dossiers puis entretien.

Les étudiants doivent valider quatre séminaires, dont au moins trois en Histoire : le quatrième peut être un séminaire ou un cours choisi en accord avec le directeur de recherche.

Peuvent s'inscrire au Master 2 les titulaires de l'un des diplômes suivants ou les personnes aux critères demandés : Maîtrise ou première année de Master en *sciences humaines et sociales* : *histoire*, *géographie*, *aménagement*, *sociologie*, *sciences économiques*, *gestion* ou *droit* (liste non exhaustive). Maîtrise des *sciences et techniques en aménagement*, *urbanisme*, *développement*, Diplôme d'Institut d'*Urbanisme*, IPFE des Écoles d'*Architecture*, Écoles de *Commerce*, Diplôme jugé équivalent ou en demandant la validation des acquis professionnels.

MASTER 2e année, TROISIÈME SEMESTRE (30 ECTS)

Séminaire 1	Histoire maritime 1 : **Le grand commerce** Coordinateur : Jean-Philippe PRIOTTI	10 séances de 2 h = 20 heures	Épreuve écrite ou orale	10 ects
Séminaire 2	Frontières et limites : **Les frontières linguistiques** Coordinateur : Alban GAUTIER	10séances de 2 h = 20 heures	Épreuve écrite ou orale	10 ects
Rédaction du projet de recherche		Présentation du projet		10 ects

Ainsi, à la fin du 3e semestre du Master 2, l'étudiant doit avoir **trois notes = 30 ects**

MASTER 2e année, QUATRIÈME SEMESTRE (30 ECTS)

Séminaire 3	Histoire maritime2 : **Identités maritimes** Coordinateur : Christian BORDE et Éric ROULET	10 séances de 2 h = 20 heures	Épreuve écrite ou orale	8 ects
Séminaire 4	Frontières et limites : **Ville et échanges** Coordinatrice : Danielle COURTEMANCHE	10 séances de 2 h = 20 heures	Épreuve écrite ou orale	8 ects
Rédaction du mémoire		Soutenance du mémoire devant jury		14 ects

Ainsi, à la fin du 4e semestre du Master 2, l'étudiant doit avoir **trois notes= 30 ects**

VIII

MASTER Pro MEÉF

VIII - GUIDE DU CAPES ET AUTRES CONCOURS

Le Master professionnel MEÉF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) est une formation préparant le concours du CAPES d'histoire et géographie.

1 - CAPES

Le **CAPES** (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire) est un concours national : le **nombre de postes** est fixé chaque année par le Ministère de l'Éducation nationale.

Le CAPES nécessite une **préparation spécifique**, assurée conjointement par l'**ÉSPÉ** et l'**Université** dans le cadre du Master pro MEÉF.

Les étudiants inscrits en MEÉF HG (sauf les redoublants) doivent suivre obligatoirement des stages en collège et en lycée. Le MEÉF HG associe initiation à la recherche, préparation académique au concours et formation professionnelle

Les inscriptions administratives :

- À l'**ÉSPÉ** (pour la préparation au concours et la préparation au Master).
- Sur le site du ministère (pour le concours).

Le programme :

Le **programme du CAPES** comprend ***trois questions d'Histoire*** et ***trois de Géographie*** :

- Chaque question d'Histoire et chaque question de Géographie totalise 36 heures de CM et 5 heures de préparation à l'oral.

Programme 2013-2014 :

1. LES QUESTIONS D'HISTOIRE :

- Histoire ancienne *: **Le monde romain de 70 av. J.-C. à 73 ap. J.-C.***
- Histoire médiévale : ***Gouverner en Islam entre le X^e^ et le XV^e^ siècle*** **(Iraq jusqu'en 1258, Syrie, Hijaz, Yémen, Égypte, Maghreb et al-Andalus)**
- Histoire moderne & Histoire contemporaine : ***Citoyenneté, république, démocratie en France de 1789 à 1899***

2. LES QUESTIONS DE GÉOGRAPHIE :

- Géographie de la France : ***La France : mutations des systèmes productifs***
- Géographie régionale : ***Canada, Etats-Unis, Mexique***.
- Géographie générale : ***Géographie des mers et des océans.***

Le concours :

Deux épreuves écrites d'admissibilité (printemps du M1) :

- Une dissertation d'histoire ou de géographie (5 heures, coef. 1).
- Un commentaire de documents dans l'autre discipline (5 heures, coef. 1).

Deux épreuves orales d'admission (mi-juin / mi-juillet) :

- Une épreuve de mise en situation professionnelle (tirage au sort, histoire ou géographie) : 4 h de préparation, 30 mn de présentation, 30 mn d'entretien avec le jury, coef. 2.
- Une épreuve d'analyse de situation professionnelle (dans la matière non tirée pour l'EMSP) : 2 h de préparation (sous réserve), 30 mn de présentation, 30 mn d'entretien avec le jury, coef. 2.

2 – FORMATION

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du second degré Parcours Histoire et Géographie (MEEF-HG) 1ère année

	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE TICE	UE LV
S1	Questions du concours en histoire-géographie 72 h 20 ECTS	Didactique et épistémologie 44 h 4 ECTS	Initiation à la recherche 15 h 2 ECTS	Contexte d'exercice du métier 36 h 2 ECTS	Mise en situation professionnelle 16 h et stage 0 ECTS	Compétences numériques et TICE 6 h 1 ECTS	LV 20 h 1 ECTS
S2	Questions du concours en histoire-géographie 51 h 16 ECTS	Didactique et épistémologie 74 h 5 ECTS	Initiation à la recherche 15 h 2 ECTS	Contexte d'exercice du métier 36 h 2 ECTS	Mise en situation professionnelle 16 h et stage 3 ECTS	Compétences numériques et TICE 6 h 1 ECTS	LV 20 h 1 ECTS

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du second degré Parcours Histoire et Géographie (MEEF-HG) 2e année

	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5	UE TICE	UE LV
S3	Compléments disciplinaires en histoire-géographie 14 h 2 ECTS	Didactique - Enseigner l'histoire, la géographie, l'éducation civique 20 h 14 ECTS	Initiation à la recherche - Séminaire de didactique 10 h 5 ECTS	Contexte d'exercice du métier 36 h 2 ECTS	Mise en situation professionnelle 12 h 5 ECTS	Compétences numériques et TICE 3 h 1 ECTS	LV 6 h 1 ECTS
S4	Compléments disciplinaires en histoire-géographie 14 h 2 ECTS	Didactique - Enseigner l'histoire, la géographie, l'éducation civique 18 h 4 ECTS	Initiation à la recherche - Séminaire de didactique 10 h 5 ECTS	Contexte d'exercice du métier 36 h 2 ECTS	Mise en situation professionnelle 12 h 15 ECTS	Compétences numériques et TICE 3 h 1 ECTS	LV 6 h 1 ECTS

3 - AUTRES CONCOURS

Les autres concours présentés ci-dessous sont mentionnés à titre informatif, car l'Université du Littoral Côte d'Opale n'en assure pas une préparation spécifique. Ils sont en revanche préparés au sein de la COMUÉ d'établissements à laquelle appartient l'Université du Littoral.

PROFESSORAT DES ECOLES

Au centre ÉSPÉ d'Outreau. Contacter l'ÉSPÉ pour une inscription spécifique.

AGRÉGATION D'HISTOIRE

L'agrégation d'histoire (programme en partie différent du CAPES) :

Quatre épreuves écrites d'admissibilité de coeff. 1 et de 7 heures chacune :

- deux dissertations d'histoire
- une dissertation de géographie
- un commentaire d'histoire

et **trois oraux d'admission** de coeff. 2 chacun et 6 heures de préparation pour chaque épreuve :

- commentaire en histoire
- commentaire en géographie
- une leçon de hors programme

CONCOURS DE PROFESSEUR DE LYCÉE PROFESSIONNEL DE 2e DEGRÉ

Le concours de Professeur de Lycée Professionnel de 2e degré (PLP 2) lettres-histoire comprend :

Deux écrits d'admissibilité :

- Lettres : un commentaire d'un texte littéraire et question de grammaire (5 h / coef. 2) ; programme des lycées professionnels (CAP et Bac Pro).
- Histoire-géographie : Composition d'histoire ou de géographie et commentaire d'un document dans l'autre discipline (5 h / coef. 2).

Deux oraux d'admission :

- Une épreuve de mise en situation professionnelle (tirage au sort, histoire-géographie ou lettres) : 2h30 de préparation, 30 mn de présentation, 30 mn d'entretien avec le jury (coef. 4).
- ESD dans l'autre discipline : 2h30 de préparation, 30 mn de présentation, 30 mn d'entretien avec le jury (coef. 4).

LES PRINCIPAUX CONCOURS DE CATÉGORIES A et B

La Licence d'administration publique du département de Droit propose une formation générale aux concours administratifs.

Filière administrative :

- Attaché : catégorie A (bac + 3)
- Administrateur : catégorie A+ (bac + 4)

Filière technique :

- Ingénieur en chef 1ère catégorie : catégorie A+ (bac + 5)
- Contrôleur des travaux : catégorie B (bac)
- Ingénieur subdivisionnaire : catégorie A (bac + 5)
- Technicien : catégorie B (bac)

Filière culturelle :

- Professeur d'enseignement artistique : catégorie A (bac + 3)
- Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques : catégorie B (bac + 2)
- Bibliothécaire : catégorie A (bac + 3)
- Conservateur du patrimoine : catégorie A+ (bac + 3), âge limite : 30 ans
- Directeur d'établissement artistique 1ère et 2ème catégories : catégorie A+ (bac + 3)
- Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques : catégorie B (bac + 3)

Centre National de la Fonction Publique Territoriale
10-12, rue d'Anjou 75008 Paris
tél. 01 55 27 44 00 ; http://www.cnfpt.fr

IX

LA VIE ESTUDIANTINE

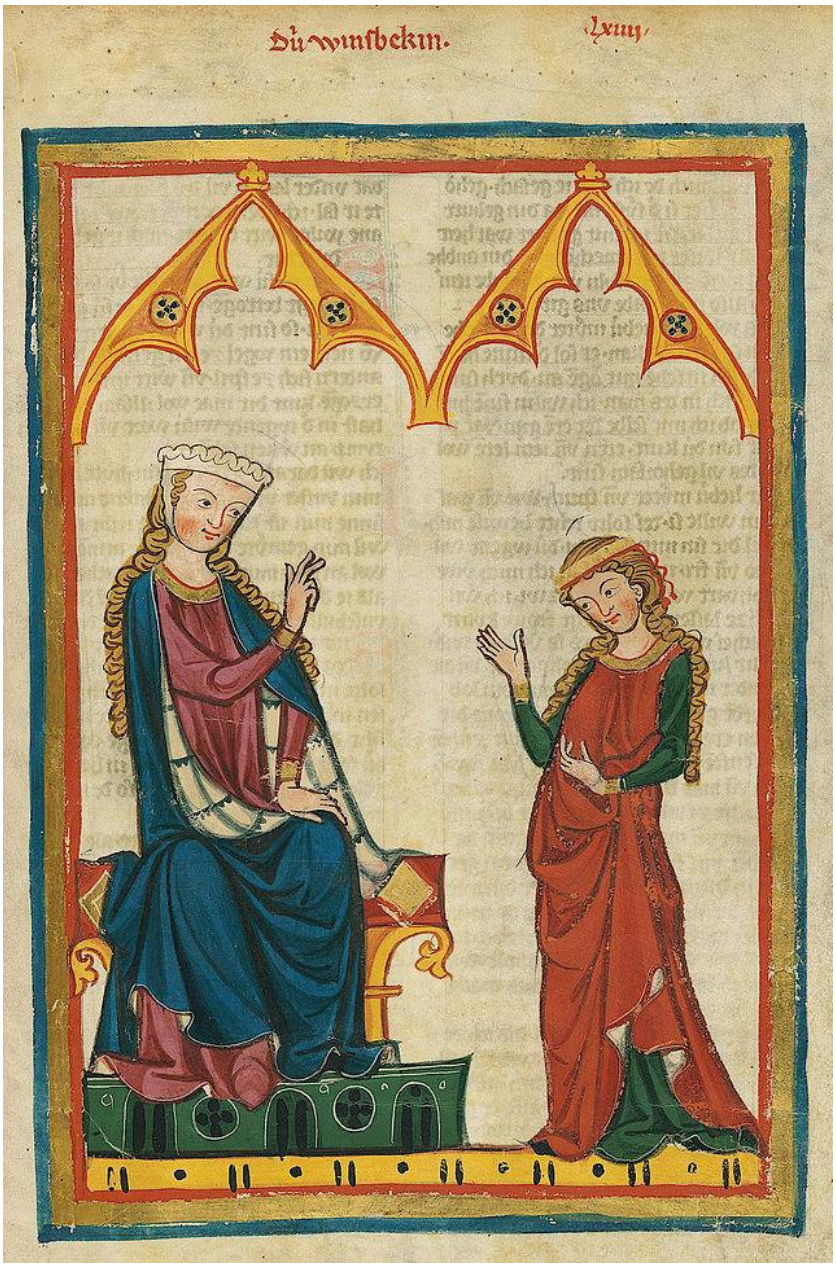

IX. LA VIE ESTUDIANTINE À BOULOGNE-SUR-MER

Ce chapitre est destiné à répondre, autant que possible, à vos interrogations concernant la vie universitaire. Il contient divers renseignements pratiques sur lesquels vous pouvez obtenir des précisions auprès du secrétariat, des tuteurs, des associations …

Des **semaines d'intégration** ou des **journées baptisées "ULCO découverte"** sont instituées afin de nous permettre de développer une culture d'établissement. Grâce au **soutien financier** accordé aux associations étudiantes dans le cadre du **Fonds Social de Développement des Initiatives Étudiantes** (FSDIE), des projets de nature diverse sont mis en œuvre chaque année. Dans le cadre de commissions de site où se retrouvent à parité des délégués étudiants et des institutionnels, une réflexion est menée sur les questions qui touchent aux problèmes de vie quotidienne, de transport, de logement, de culture. L'**Atelier Culture** et le **Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives** (SUAPS) de l'établissement offrent aux étudiants une palette d'activités en lien avec le site littoral de l'Université.

Sur le plan individuel, outre l'accès aux **bibliothèques universitaires** de site, un **portail numérique** permet à chaque étudiant de disposer des informations nécessaires à son cursus. Le **centre de ressources en bureautique**[1] et la **certification de compétences en langues**[2] assurent aux étudiants une qualification technique et linguistique. Pour gérer son parcours personnel au sein du LMD, le **service d'information et d'orientation**, la **semaine d'intégration**, le directeur d'études, le **tutorat**, l'octroi de **bourses** pour la mobilité internationale offrent des atouts indispensables. La remise d'un **Label Citoyen** à des étudiants investis dans des associations internes ou externes à l'ULCO vise à valoriser toute initiative qui a trait à la vie étudiante tant sur le plan universitaire que dans le domaine de l'épanouissement personnel.

Bureau de la Vie Etudiante : Nouveau service : http://bve.univ-littoral.fr

1. UNITÉ LABELLISÉE DE CITOYENNETÉ OPÉRATIONNELLE (*U.L.C.O.*)

Le "Label Citoyen" ULCO vise à valider une **action citoyenne** au sens large développée par un étudiant durant sa scolarité. Sur la base d'un engagement ou d'une tâche en conformité avec les droits de l'homme et les principes républicains, tout étudiant volontaire et non rémunéré dans cette entreprise peut se voir reconnu officiellement au sein de l'ULCO.

Les activités récompensées apportent une expérience supplémentaire, deviennent vecteur d'intégration à la vie collective et permettent aux étudiants d'évaluer leur capacité d'investissement, d'initiative et de responsabilité. Cette reconnaissance officielle se veut un "plus" qui facilite l'insertion professionnelle des étudiants, de même qu'elle encourage leur intégration citoyenne.

Les conditions à remplir par l'étudiant :

L'étudiant doit être volontaire et pratiquer bénévolement une activité soit dans le cadre des programmes associatives étudiantes de l'ULCO (conseils, sports, culture ...), soit dans des activités extérieures d'intérêt général (soutien scolaire, aide à des personnes âgées, des handicapés, engagements Tiers-monde ...) au sein d'associations publiques ou privées.

- Il est souhaité que l'étudiant puisse consacrer quelques heures par semaine universitaire pendant deux ans.
- L'étudiant doit trouver un ou deux parrains (universitaires ou non) qui soutiendront le projet, favoriseront les contacts et seront présents lors de la soutenance.
- Pour obtenir le label, il doit rédiger un mémoire en vue de la soutenance devant un jury. Ce texte doit préciser les objectifs recherchés, les méthodes utilisées, les qualités requises et les contacts mis en œuvre pour atteindre le but fixé.

Cette action doit s'effectuer dans le cadre d'une démarche d'ouverture, de dialogue et d'intégration sociale qui respecte les principes républicains et plus globalement les Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le Label ULCO cherche à valoriser des artisans de la citoyenneté au quotidien, des jeunes prenant tout simplement au sérieux des valeurs communes que sont le respect de l'autre, la solidarité, le combat pour la dignité.

Pour tout renseignement : M. Bruno Béthouart – courriel : bruno.bethouart@univ-littoral.fr

Voir aussi les articles dans l'Esprit de la Côte n°29

[1] Voir ci-dessus p. 7.
[2] Voir ci-dessus p. 6.

2. BIBLIOTHÈQUES

🕮 *La Bibliothèque Universitaire du Littoral - Côte d'Opale* (B.U.L.C.O.)

La BULCO est **multipolaire**, organisée en quatre sections (Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer) et **multidisciplinaire** (toutes les disciplines y sont représentées, à l'exception de la médecine et de la pharmacie).

Actuellement, la BULCO s'organise en **SCD - Service Commun de la Documentation** dont les statuts ont été votés en octobre 1999 : **Véritable réseau documentaire** au sein de l'Université, le SCD regroupe la Bibliothèque de l'Université proprement dite, ainsi que des fonds intégrés et associés (bibliothèques de départements, maisons de la recherche…). Par son rôle fédérateur, le SCD permettra à chaque usager d'accéder à l'ensemble des ressources universitaires.

Directeur **:** Éric LAMS
Direction et Administration Générale : 55, avenue de l'Université B.P. 5250 - 59379 Dunkerque cedex 1
Tél. : 03 28 23 74 70 - Fax : 03 28 23 74 79

La BULCO commune à tous les étudiants de **Boulogne-sur-Mer**, est située à coté du Restaurant Universitaire et du Centre Universitaire Saint-Louis.
Place Henri Heine, BP 155, 62202 Boulogne-sur-Mer cedex ; tél : 03 21 99 41 30
Conservateur : Anne MOREAU-DESCOINGS

Elle propose un grand nombre d'ouvrages et de périodiques multidisciplinaires (Histoire, Géographie, Droit, Économie, Lettres, Langues ...), consultables et souvent empruntables (prêt de 5 ouvrages pendant 15 jours).

Le **catalogue informatisé** de la bibliothèque (OPAC) permet de faire une recherche par auteur, titre ou sujet …, et de vérifier la disponibilité d'un ouvrage.

Elle dispose également d'un service de **Prêts Entre Sections** de la BULCO (PES), d'un service de **Prêt Entre Bibliothèques** (PEB) et d'un **service informatique** permettant la consultation de nombreux CD-Roms et de bases de données, ainsi que l'accès à Internet (sur RDV d'une heure).

- La BULCO propose un fonds particulièrement bien développé de **DVD** de fictions et de documentaires, y compris des films très récents.
- La BULCO propose des **abonnements internet** (consultables gratuitement, y compris depuis chez vous) :

- *Universalis* : Encyclopédie en français bien utile pour aborder les sujets étudiés en cours.
- *Cairn* représente un complément utile : près de soixante revues francophones sont consultables, une interface intuitive facilite les recherches thématiques.
- *Europresse* permet de consulter la presse régionale et nationale, y compris leurs archives.

- Attention : pour accéder à ces différents sites il est nécessaire d'utiliser e-Bulco, le portail documentaire de la bibliothèque : bulco.univ-littoral.fr (dans la rubrique Formation/Tutoriels il est possible de consulter des aides pour bien utiliser ces bases de données).

Des services : Quatre salles de travail en groupe vous permettent de travailler collectivement sans déranger les autres lecteurs. À l'inverse des zones de travail en silence sont proposées aux deux étages. Vous disposez de deux photocopieuses, d'une vingtaine d'ordinateurs, d'une imprimante (paiement en créditant votre carte d'étudiant)…

Les bibliothécaires sont entièrement disponibles pour vous aider dans vos recherches et vous renseigner.
Téléphone : 03 21 99 41 30 – bulco@univ-littoral.fr–

Pour bénéficier des services personnalisés et pour emprunter des documents, l'inscription à la BULCO est indispensable.

Étudiants : droit annuel compris dans l'inscription à l'Université.
Enseignants, chercheurs et personnel de l'ULCO et du CROUS : gratuit
Auditeurs du CUEEP : gratuit
Lycéens : gratuit
Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA : gratuit
Public extérieur : 18,30 €
Entreprises et groupes (10 pers.): 76,30 euros (inscription valable dès la date d'inscription du 1er bénéficiaire)

Horaires d'ouverture : - lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 08h00 - 19h00
- mardi : 10h00 - 19h00
- samedi : 09h00 -12h00

Ouverture hors année universitaire : - lundi, mercredi, jeudi, vendredi) Horaires aménagés pendant
- mardi) les vacances scolaires

🕮 *La Bibliothèque Municipale*

18, place de la Résistance, 62200 Boulogne-sur-Mer ; tél : 03 21 31 02 38
Conservateur : Karine JAY

Située en Haute-ville, la bibliothèque municipale de Boulogne-sur-Mer dispose d'une salle de travail (salle Sainte-Beuve), à côté des services de prêt enfant et adulte et d'une CD-thèque. Dans cette salle, de nombreux ouvrages, ainsi qu'un important fonds patrimonial sont consultables, en accès libre ou en réserve.

Conditions : Consultation libre et prêt possible de certains ouvrages (pour 7 € /an)

Horaires d'ouverture : mardi au samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00.

🕮 *Le Centre de Documentation de la Maison de la Recherche*[3]

Palais impérial
17, rue du Puits d'Amour, Boulogne-sur-Mer
tél. : 03 21 99 45 62 ; fax : 03 21 99 45 61
e-mail : rameau@univ-littoral.fr
Responsable : Corinne RAMEAU

Le Centre de documentation de la Maison de la Recherche est réparti en plusieurs salles suivant les laboratoires de recherches. Ce service public est destiné en priorité aux enseignants et chercheurs de l'Université du Littoral – Côte d'Opale et aux étudiants à partir du Master.

Les modalités de fonctionnement
L'accès aux différents laboratoires est subordonné aux formalités suivantes :

Pour les étudiants de l'ULCO
- Remplir une fiche d'inscription annuelle.
- Fournir une photocopie de la carte d'étudiant en cours de validité.
- Faire enregistrer à chaque visite sa présence sur un registre auprès de la documentaliste.

Pour les publics extérieurs à l'ULCO
- une demande écrite doit être adressée auprès d'un enseignant ou du directeur du laboratoire. Ils pourront alors s'inscrire et de même, faire enregistrer leur présence lors de chaque visite.

Les **ressources documentaires** mises à disposition sont la propriété de la Maison de la Recherche. Ces ressources sont exclusivement réservées **à la consultation sur place par les étudiants**, pour le bénéfice de l'ensemble de la collectivité.

En cas de vol ou de vandalisme, les personnes concernées se verront interdire l'accès aux différents laboratoires.

Dans chaque laboratoire, du matériel informatique est mis à disposition avec accès Internet. Il est conseillé de ne pas modifier les paramètres des installations informatiques, de ne pas installer de CD-Rom ou de désinstaller ceux déjà présents sur les postes.

Enfin, une machine à photocopier est également à la disposition des usagers du Centre de Documentation des différents laboratoires.

Les fonds documentaires

Les fonds documentaires répartis dans les différents laboratoires se composent de monographies (environ 5000 à ce jour), de périodiques, de CD-rom, de vidéos, de mémoires de Maîtrise, de D.E.A., de D.E.S.S., de Master et de Thèses.

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 08h30 - 12h00 et 12h30 à 16h30.

[3] Voir *Maison de la Recherche* ci-dessous, p. 67.

3. MAISON DE LA RECHERCHE

Palais Impérial
17, rue du Puits d'Amour, 62200 Boulogne-sur-Mer
tél. : 03 21 99 45 60

Inaugurée le 9 mai 1998, la Maison de la Recherche en sciences humaines, sociales, économiques et juridiques du pôle boulonnais de l'Université du Littoral - Côte d'Opale, est située dans l'hôtel Desandrouin, appelé "Palais impérial".

Ce Centre de recherche est un lieu privilégié de travail pour les enseignants-chercheurs et leurs étudiants, mais aussi de contact entre collègues, d'accueil des personnalités, des institutions et enfin de manifestations culturelles, artistiques, organisées par l'ULCO, notamment par la mise en œuvre de journées d'études, de colloques et par l'élaboration de la revue *Les cahiers du Littoral*.

La Maison de la Recherche en Sciences Humaines est composée de 3 Laboratoires de recherches ayant chacun leurs thématiques :

1. L'unité de recherche sur l'Histoire, les Langues, les Littératures et l'Interculturel (H.L.L.I.)
2. Laboratoire Juridique (L.A.R.J.)
3. Laboratoire de Gestion (C.E.R.M.E.)

La Maison de la Recherche dispose d'un Centre de Documentation réparti entre les Laboratoires, celui-ci est destiné aux enseignants - chercheurs de l'Université du Littoral et aux étudiants à partir du Master.

4. CROUS : CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES

Le ***C**entre **R**égional des **Œ**uvres **U**niversitaires et **S**colaires* propose un grand nombre de services pratiques : logements, emplois, restaurant universitaire, bourses et aides diverses.
Toutes les informations nécessaires se trouvent sur le site du CROUS : www.crous-lille.fr

crous@crous-lille.fr
CROUS de Lille
74 rue de Cambrai
59043 Lille
Tél : 03 20 88 66 00

Le CROUS à Boulogne-sur-Mer :

- **Service logement, assistante sociale et bar** : Maison de l'Étudiant
  10, rue des Carreaux
  62200 Boulogne-sur-Mer
  tél : 03 21 30 40 52
- **Centre administratif** : 46, rue du Vivier
  62200 Boulogne-sur-Mer
- **Restaurant Universitaire et cafétéria** : 46, rue du Vivier
  62200 Boulogne-sur-Mer

Le **R.U.** est ouvert du lundi au vendredi de 11h15 à 13h45. la cafétéria est ouverte de 08h30 à 16h30. Une « carte CROUS » délivrée sur demande, peut être chargée en espèces au guichet ou par CB aux bornes prévues à cet effet.

5. MAISON DE L'ÉTUDIANT (M.D.E.)

10, rue des Carreaux, 62200 Boulogne-sur-Mer
tél. : 03 21 30 40 40

Créée en 1994, à l'initiative du District de Boulogne-sur-Mer, de l'Université du Littoral, et du CROUS de Lille, la M.D.E. est une structure régie par le statut des associations de la loi de 1901.

Elle a pour but de créer, d'animer, de développer et d'accueillir les services nécessaires à la vie universitaire : services universitaires de l'ULCO, du CROUS de Lille, des mutuelles étudiantes, services à l'étudiant et animations culturelles.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30

△ *Les services universitaires*

- **Le Service Universitaire d'Accueil d'Information et d'Orientation** (S.U.A.I.O.)[4] oriente, informe sur les formations dispensées au sein de l'ULCO et des autres universités françaises ou européennes, et renseigne sur les conditions et les modalités d'inscription.

Horaires : tous les jours 09h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00
tél. : 03 21 30 40 44

- **Le service logement** propose aux étudiants des logements en centre ville de Boulogne-sur-Mer et à proximité des différents sites universitaires.

Horaires : tous les jours 09h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00 (16h le vendredi)
tél. : 03 21 30 40 52

- **L'infirmerie** dispense aux étudiants les premiers soins et établit chaque année un bilan de santé complet aux étudiants qui le désirent. Une infirmière, un médecin et un psychologue y sont disponibles.

Horaires : vendredi 09h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00 ; mercredi 09h00 - 12h00
tél. : 03 21 30 40 65

- **L'assistante sociale** est à disposition des étudiants pour les écouter, les orienter vers les services sociaux, les informer sur les aides existantes et les épauler dans les démarches concernant les bourses universitaires et du CROUS.

Horaires : lundi et jeudi 09h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30 ; mardi 15h30 - 17h30
tél. : 03 21 30 40 53

△ *Les mutuelles*

Les mutuelles se tiennent à la disposition des étudiants toute l'année pour les guider dans les démarches auprès de la Sécurité Sociale, pour les remboursements de frais de santé ...

- **La L.M.D.E.** (ancienne MNEF)
  Les horaires des permanences vous seront communiqués à la Maison de l'Étudiant dès la rentrée.

- **La SMENO**
  Les horaires des permanences vous seront communiqués à la Maison de l'Étudiant dès la rentrée.

△ *Les services à l'Étudiant*

- **La bourse aux emplois**[5]

En partenariat avec les agences de travail temporaire, les commerçants et autres entreprises de la région, elle propose aux étudiants une source de revenus complémentaires à travers des emplois d'appoint, ou encore aux étudiants en fin d'études une insertion dans la vie professionnelle.

- **L'espace services**

Les étudiants y trouveront des ordinateurs en libre service, mais également des photocopieuses, un fax et un minitel à disposition au moindre coût.

△ *Les animations culturelles*

- **Conférences et débats**

Rencontres et discussions avec des interlocuteurs de tous horizons (musiciens, sportifs, professeurs, journalistes, étudiants...) sur des sujets d'actualité, ou concernant directement la vie étudiante.

- **Expositions**

Toute l'année, la MDE donne l'occasion aux étudiants de venir admirer des expositions et de présenter leurs travaux (sculpture, peinture...) dans un hall spécialement prévu à cet effet.

- **Activités théâtrales**

La MDE, en collaboration avec l'atelier culture de l'ULCO, permet aux étudiants d'assister à des représentations, mais aussi de participer aux manifestations organisées par l'atelier culture.

- **Animations musicales**

Régulièrement, concerts de groupe étudiants et soirées dansantes thématiques.

---

[4] Voir ci-dessous, p. 72.
[5] Voir aussi *Emploi*, p. 71.

- Événements sportifs

La MDE propose aux étudiants de participer chaque année à la régate universitaire organisée par le VULCO ou à d'autres manifestations sportives organisées par le "service sport" de l'Université[6].

△ *Le bar*

Ouvert tous les jours de 12h00 à 14h00 et de 18h30 à 20h30, le bar de la MDE propose des boissons et de la restauration rapide aux tarifs habituellement pratiqués par le CROUS.

6. AIDES FINANCIÈRES

Pour permettre à une majorité d'étudiants d'accéder à l'enseignement supérieur dans des conditions financières favorables, un certain nombre d'aides sont proposées :

ŏ *Les bourses d'enseignement*

* **La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux** (revenus des parents, éloignement, charges...) est attribuée par le CROUS aux étudiants de 1er et de 2e cycle.

La demande de bourse sur critères sociaux doit être formulée sur le Web (www.crous-lille.fr) entre le 15 janvier et le 30 avril pour l'année universitaire à venir.

Elle est attribuée après examen du revenu brut global des parents de l'étudiant (même si celui-ci ne vit plus chez lui) et des points de charge qui incombent à la famille (distance entre lieux de formation et de résidence, scolarité des frères et sœurs...). Son montant varie (pour 2005/2006) entre 1315 et 3554 € environ.

* **La bourse de 3e cycle** est attribuée par le CROUS sur critères universitaires : après examen du dossier et du cursus universitaires de l'étudiant. Pour les modalités : s'informer auprès du *CROUS*[7].

La procédure est la même que pour la bourse sur critères sociaux (voir ci-dessus).

* Les **allocations d'études** sont accordées à certains étudiants dont la situation particulière ne peut être prise en compte dans le cadre des bourses sur critères universitaires (étudiants en rupture familiale ou en grande difficulté financière, étudiants en situation d'autonomie vis-à-vis de leurs parents).

* **Une bourse départementale** est attribuée aux étudiants bénéficiant de la bourse de l'enseignement supérieur ou d'une Aide Individuelle Exceptionnelle (A.I.E.). Une somme forfaitaire leur est accordée automatiquement.

* **Une bourse municipale** est accordée par certaines villes (notamment celle de Boulogne-sur-Mer, d'un montant forfaitaire). Celle-ci est attribuée selon des conditions variables (temps de résidence, critères sociaux...). Il est prudent de se renseigner et de retirer un dossier auprès de la mairie de résidence, dès le début de l'année universitaire.

ŏ *Les aides au logement*

* **Le logement en résidence universitaire du CROUS** s'obtient après la constitution d'un dossier social étudiant (couplé avec la demande de bourse de l'enseignement supérieur). Pour les modalités : s'informer auprès du *CROUS*[8].

* **L'Aide Personnalisée au Logement** (A.P.L.) est une prestation mensuelle versée par la Caisse d'Allocations Familiales au bailleur, en déduction du loyer. Ce logement doit être impérativement conventionné A.P.L.

* **L'Allocation au Logement à caractère Social** (A.L.S.), non cumulable avec l'A.P.L., est une prestation mensuelle versée par la Caisse d'Allocations Familiales à tout étudiant ayant un loyer à payer. S'ils respectent certaines normes de confort, résidence universitaire du CROUS et logement chez les particuliers ouvrent droit à l'A.L.S.

---

[6] Voir *Sport* ci-dessous, p. 72.
[7] *Idem*
[8] *Idem*

Les autres aides financières

Des aides complémentaires sont accessibles, sous certaines conditions, notamment à certains étudiants non boursiers :

* La **Demande de prêt d'honneur universitaire** est attribuée par le Recteur après avis d'une Commission Régionale. Il est remboursable, sans intérêts, dans un délai de 10 ans. Son montant est variable, plafonné à 2 400 €.

Public concerné **:** être de nationalité française, ne pas être boursier (sauf à l'échelon zéro) et être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

Un dossier de demande de prêt d'honneur doit être déposé auprès du bureau de la scolarité de l'Université du Littoral ou de l'assistante sociale avant le 15 octobre pour l'année universitaire en cours.

* **Aide Individuelle Exceptionnelle** (A.I.E).

* **Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes** (F.S.D.I.E.) : ce fonds permet au CROUS d'accorder des aides ou des allocations remboursables à des étudiants qui connaissent de grosses difficultés financières.

Les dossiers sont à retirer auprès de l'assistante sociale de l'Université du Littoral – Côte d'Opale entre les mois d'octobre et mars.

* **Aide départementale exceptionnelle** (A.D.E.).

Il est nécessaire de s'informer sur les modalités de constitution des dossiers et des dates de dépôt auprès des assistantes sociales et du *CROUS*[9]

* **Aide sociale :** L'ULCO n'attribue plus d'aides sociales depuis 2006/2007. Les étudiants qui éprouvent des difficultés financières doivent s'adresser à l'assistante sociale.

* **..** autres aides financières : www.crous-lille.fr

Les autres aides de l'ULCO

* F**onds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (F.S.D.I.E.)**

Subventions aux projets étudiants : Vous faites partie d'une association étudiante de l'Université du Littoral - Côte d'Opale, vous avez un projet d'animation, sportif, culturel... L'Université peut, grâce au F.S.D.I.E., vous apporter une aide financière. Pour cela, il faut demander un dossier spécial, par courrier, mail ou téléphone :

Bureau de la Vie Étudiante - Amélie GHYS
ULCO - Services Centraux
1, place de l'Yser – BP 1022
59375 Dunkerque Cedex 1
03 28 23 74 41 vie.etudiante@univ-littoral.fr

Les dossiers sont à retourner à l'adresse indiquée ci-dessus.
Date limite de dépôt : les infos sont disponibles sur le blog du BVE à l'adresse suivante :
http://bve.univ-littoral.fr/

[9] *Idem*

7. EMPLOI

Pour pouvoir poursuivre des études dans des conditions favorables, il est parfois nécessaire de trouver une source complémentaire de revenus par le biais d'un emploi d'appoint. Voici quelques idées :

❍ Au sein même de l'**Université**, il existe plusieurs possibilités :

- Des étudiants sont recrutés pour participer à la **chaîne d'inscription universitaire** : se renseigner assez tôt au centre universitaire Saint-Louis pour un emploi en juillet, septembre, octobre.
- Certains départements, notamment celui d'Histoire, recrutent des étudiants déjà avancés dans leur cursus, dans le cadre du **tutorat** : se renseigner avant la rentrée universitaire auprès du secrétariat pédagogique.
- Quelques emplois sont ponctuellement proposés lors de l'organisation de **colloques**, de **journées d'études** : se renseigner avant la rentrée universitaire auprès du secrétariat pédagogique.

❍ Le **CROUS**[10] emploie quelques étudiants et affiche des annonces d'emplois consultables sur place.

❍ Sont également incontournables lors de la recherche d'un emploi d'appoint :

- la **bourse aux jobs** de la Maison de l'Étudiant[11]
- les **agences de travail temporaire**
- et **les journaux gratuits** (*Top Annonces* ; *Le Galibot*).

8. ATELIER CULTURE

L'Atelier Culture de l'université, créé en 1994, est un lieu de formation, de recherche et de création artistique. Les ateliers proposés en théâtre, vidéo, écriture, danse, musique, sont animés par des professionnels (comédiens, chorégraphes, journalistes ...). Ils sont gratuits et ouverts à tous.

Le Studio Théâtre, école du spectateur, réalisé en partenariat étroit avec le *Bateau Feu*, propose à la fois des ateliers de pratique artistique, de théâtre, des week-end dramaturgiques à thème, des conférences et des stages animés par des metteurs en scène.

L'atelier culture est aussi un centre de création et d'édition où depuis 1995, les *Dialogue Littoral*, lectures et édition de textes contemporains offrent de faire découvrir (entendre et lire) des auteurs contemporains.

Tout au long de la saison, L'atelier culture propose un espace de diffusion de spectacles vivants, d'expositions, de conférences, de documentation, et de façon plus informelle un espace de rencontres où l'on s'essaye à toutes les formes contemporaines d'Art.

Informations pratiques : Les spectacles de l'Atelier Culture sont gratuits et ouverts à tous. Les réservations de spectacles ainsi que les inscriptions aux ateliers se font de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'Atelier Culture au 03 28 23 70 69. Les portes ferment à l'heure exacte de représentations, merci d'éviter tous retards.

Horaires d'ouverture des expositions : tous les jours sauf samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Directeur : Hervé Royer
Production/Communication : Olga Vujovic
La Piscine
Rue du Gouvernement
59140 Dunkerque
03 28 23 70 69 Fax : 03 28 23 70 08
culture@univ-littoral.fr http://www.atelierculture.org

[10] Voir ci-dessus, p. 67.
[11] Voir ci-dessus, p. 69.

9. SPORT

La pratique des activités physiques et sportives est intégrée dans le cursus universitaire. Cette pratique est notée, la note intervient lors des examens. Les étudiants intéressés doivent prendre contact avec le professeur responsable de la spécialité sportive, dès le début de l'année, pour former les équipes et établir les licences. Les entraînements et compétitions ont lieu le jeudi après-midi et le lundi pour certaines activités.

Diverses activités sportives sont proposées aux étudiants par l'Université :
ATHLÉTISME – FNSU ; AVIRON ; BADMINTON ; BASKET-BALL ; CANOË – KAYAK ; ÉQUITATION ; ESCALADE ; FITNESS ; FOOTBALL ; GOLF ; HANDBALL ; MUSCULATION ; NATATION ; PLONGÉE ; RUGBY ; STRETCHING ; TENNIS ; TENNIS DE TABLE ; VOLLEY BALL

Seules les activités de canoë-kayak, d'équitation, de golf et de plongée entraînent des frais de participation.

L'**Association sportive** est ouverte à tous les étudiants désireux de pratiquer un sport en loisir ou en compétition, dans le cadre de la F.N.S.U (Fédération Nationale du Sport Universitaire).

Les **inscriptions** s'effectuent lors de la première séance, les lieux et les horaires des activités seront affichés dès la rentrée universitaire.

Centre Universitaire Saint-Louis
21 rue Saint Louis BP 774
62321 Boulogne-sur-mer cedex
03 21 99 41 25 ou 03 28 23 73 41 Fax : 03 21 99 41 15

10. SUAIOIP http://www.univ-littoral.fr/formation/suaio.htm

LE SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACCUEIL INFORMATION, ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE propose de vous aider tout au long de votre cursus universitaire à :

- Affiner votre **parcours de formation** (poursuites d'études, débouchés professionnels auxquels mènent vos études, réorientation, etc). Pour cela, différents moyens sont à votre disposition :
  - ⇒ La consultation du fonds documentaire (en auto documentation ou avec l'aide de la Responsable du Centre) ;
  - ⇒ La possibilité de rencontrer un Conseiller d'Orientation Psychologue (COP).
- Rechercher un **stage** ou un **emploi** (démarches à entreprendre, relecture du CV et de la lettre de motivation, conseils pour la préparation de l'entretien, etc) :
  - ⇒ A l'aide d'un fonds documentaire spécialisé : CV, lettre de motivation, tests, entretien d'embauche, stage, création d'entreprise, etc ;
  - ⇒ Avec la possibilité de rencontrer la personne en charge de l'Insertion Professionnelle.

Planning d'ouverture du Centre du SUAIO

Maison de l'Étudiant
10, rue des Carreaux – 1er étage
62200 Boulogne-sur-mer

03 21 30 40 44
suaiobg@univ-littoral.fr

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h à 12h	Auto documentation Permanence Insertion Professionnelle	Sur rendez-vous	Sur rendez-vous	Sur rendez-vous	Auto documentation
14h à 17h	Auto documentation Permanence Insertion Professionnelle	Auto documentation	Auto documentation Permanence COP	Auto documentation	F E R M É

11. INFORMATIQUE

Plusieurs sites permettent aux étudiants l'accès gratuit à l'outil informatique : la Maison de l'Étudiant, mais surtout la Bibliothèque Universitaire et le Centre de Ressources Informatiques.

La Maison de l'Étudiant[12]

Quelques ordinateurs en accès libre sont disponibles à la Maison de l'Étudiant.
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 09h00 - 12h30 et 14h00 - 18h30.

La B.U.L.C.O.[13]

Nombreux ordinateurs sont disponibles à la B.U.L.C.O. ; on peut aussi consulter de nombreux CD-rom et accéder à Internet (sur RDV)

Heures d'ouverture : lundi – mercredi – jeudi – vendredi : 08h00 - 19h00
mardi : 10h00 - 19h00
samedi : 09h00 -12h00.

Le Centre de ressources informatiques (C.R.I.)

Université du Littoral - Côte d'Opale, Centre du Musée, Espace Angellier
Responsables - Enseignants : Dominique MARQUANT et Karine SILINI

12. CUEEP – LITTTORAL – CENTRE DE FORMATION

Fort d'une équipe de 55 personnes, le CUEEP-Littoral réalise une importante activité d'accueil, d'information et d'orientation auprès des jeunes et adultes, développant la **Validation des Acquis de l'Expérience**, organisant des réponses de **formations individualisées** et des **parcours de formation validés par des diplômes universitaires**.

S'appuyant sur le réseau des enseignants–chercheurs de l'université et sur son potentiel de Recherche et de Transfert de Technologie, le CUEEP-Littoral met en œuvre également une activité d'ingénierie de formation et accompagne ainsi de nombreuses entreprises locales dans la qualification de leurs personnels.

Le CUEEP-Littoral fait face, en partenariat étroit avec celles et ceux qui s'adressent à lui, aux nouveaux besoins de formation qu'imposent l'évolution des connaissances et des technologies, et propose une offre de formation en constante évolution dans des contextes économiques et réglementaires en mutation.

L'ULCO a également chargé le CUEEP-Littoral du développement des filières en alternance via les contrats de professionnalisation et l'apprentissage.

Pour l'année 2006-2007, le CUEEP-Littoral, c'est 2 664 stagiaires en Formation continue dont la moitié sont inscrits à l'ULCO dans les formations allant du DAEU à Bac+5 et l'autre moitié sont des stagiaires en formation professionnelle et 43 apprentis. Cela correspond à près de 35000 heures d'enseignement.

Depuis 2002, date de création du dispositif de VAE, plus de 200 personnes ont été diplômés.

Le CUEEP Littoral, en 13 années d'existence, a noué des partenariats importants avec les collectivités locales et territoriales, les professionnels de l'orientation et les entreprises.

L'ULCO s'appuie sur le CUEEP-Littoral pour :

- permettre son rapprochement avec le territoire par des partenariats avec les entreprises, les professionnels de l'orientation et les collectivités locales et territoriales et participer ainsi via son offre de formation continue à l'accompagnement social, économique et culturel de la région littorale,
- renforcer l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes par la mise en place de la formation par alternance et notamment dans le cadre du développement de l'apprentissage,
- mettre en œuvre la Formation tout au long de la Vie. L'ULCO doit devenir un lieu de ressources pour les entreprises, les collectivités et les individus.

CUEEP – Littoral – Centre de Formation
Service Formation Continue, VAE et Apprentissage de l'ULCO
Quai Robert Masset
Bassin Napoléon ; BP 758
62 321 Boulogne-sur-Mer Cedex
03 21 99 45 40 ; 03 21 99 45 50
Responsable du centre : Sabine Tiquet

[12] Voir ci-dessus, p. 67.
[13] Voir ci-dessus, p. 65.

13. O.D.E.S.S.E. : OBSERVATOIRE DU DEVENIR ÉTUDIANT ET DU SUIVI STATISTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

1 Place de l'Yser - BP1022 - 59375 DUNKERQUE cedex
odesse@univ-littoral.fr

L'O.D.E.S.S.E. a pour missions principales l'analyse des caractéristiques des étudiants et de leurs parcours de formations, la réalisation d'enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés et le devenir des étudiants de l'ULCO et la construction d'indicateurs, outils de pilotage pour l'Université. L'observatoire s'inscrit dans un réseau de partenaires externes à l'Université, notamment les observatoires des universités régionales, l'Observatoire Régional des Études Supérieures (ORES) et les collectivités locales.

Les statistiques

- Repères 2004/2005
- Bilan social de l'Université du Littoral - Côte d'Opale (Synthèse du bilan à venir…)
- Fourniture de données statistiques

Les études

- Études sur l'insertion des diplômés
- Répertoires d'emplois des diplômés
- Études thématiques : conditions de vie, stagiaires…
- Suivi de parcours des étudiants

Participez aux études de l'O.D.E.S.S.E. !

- Répondez aux enquêtes … en ligne !
- Vos suggestions, vos idées : odesse@univ-littoral.fr